

INSTALLATION

FR

Axeo NOx Duo F30

Chaudière fioul à condensation

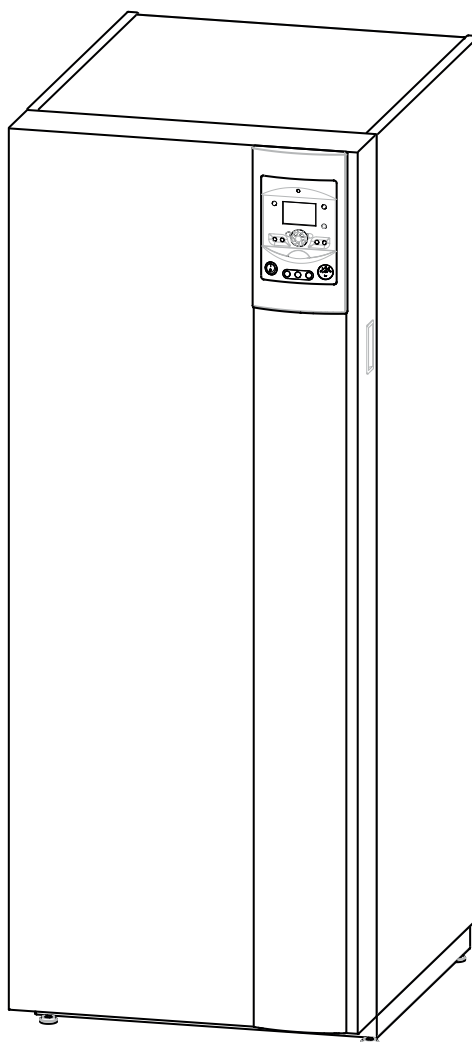
Axeo Nox Duo 25 F30

026 002



Axeo Nox Duo 32 F30

026 003



U0727153_2314_FR_2
13/09/2022

Destinée au professionnel.
À conserver par l'utilisateur pour consultation ultérieure



■ Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur.

NF C15-100 et ses modificatifs : Installations électriques à basse tension - Règles.

Norme NF P 52-201 : Installations de chauffage central concernant le bâtiment.

Règlement Sanitaire Départemental Type, notamment

- La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnexion de type CB, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8.

- La ventilation du local requise par l'article 53.4.

NF DTU 60.1 (P40-201) - déc. 2012 : Plomberie sanitaire pour bâtiments à usage d'habitation.

NF DTU 60.11 (P40-202) - août 2013 : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et des installations d'évacuation des eaux pluviales.

NF DTU 60.2 (P41-220) - oct. 2007 : Canalisations en fonte, évacuations d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eaux vannes.

NF DTU 60.3 - 2007 : Canalisations en PVC.

NF DTU 60.5 (P41-221) - janv. 2008 : Canalisations en cuivre - Distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation d'eaux usées, d'eaux pluviales, installations de génie climatique.

• AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES (type B23P)

NF EN 13384-1 et ses modificatifs : Conduits de fumée. Méthodes de calcul thermo-aérodynamique.

NF DTU 24.1 : Travaux de fumisterie

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 24 mars 1982 et ses modificatifs : Aération des logements.

• Installation de chauffage avec plancher chauffant

NF DTU 65.14 : Exécution de planchers chauffants à eau chaude.

- **Arrêté du 15/09/2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kilowatts (J.O. 31/10/2009)**

■ Usage de combustible

Décret 2022-8 du 5 janvier 2022 : Relatif à la performance environnementale des installations :

A partir de 01 juillet 2022 l'installation de nouveaux équipements nécessite, sauf cas dérogatoires, l'utilisation d'un combustible qui respecte un seuil < 300gCO₂/kWh PCI

Cette chaudière et son brûleur sont compatibles avec :

- Le Biofioul F30 (seuil < 300g CO₂ /kWh PCI) sous condition de respecter les règles concernant l'utilisation et le stockage de ce combustible : selon les dispositions de la Norme XPM15-040.

L'utilisation de Biofioul F30 sur une installation initialement alimentée et conçue pour du fioul domestique ou GNR nécessite une mise à jour de l'installation.

- Le fioul domestique ou Gazole non routier (GNR) (seuil > 300g de CO₂/kWh PCI) sous condition de respecter les règles concernant l'utilisation et le stockage de ce combustible.

L'utilisation de fioul domestique ou GNR est proscrite des lors que la chaudière et l'installation ont été conçues et alimentées en Biofioul F30.

Respecter la fiche conseils "Biofioul en maison individuelle – fiche Conseils du F30 (du CETIAT)".

■ Raccordements hydrauliques

Le raccordement doit être conforme aux règles de l'art et de l'accord intersyndical.

L'appareil devra être relié à l'installation à l'aide de raccords union et de vannes d'isolement pour faciliter son démontage.

Éventuellement, isoler la chaudière du circuit hydraulique à l'aide de flexibles de 0,5 m afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

Rappel : La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnexion de type CB, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

Dans certaines installations, la présence de métaux différents peut engendrer des problèmes de corrosion ; on observe alors la formation de particules métalliques et de boue dans le circuit hydraulique. Dans ce cas, il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion dans les proportions indiquées par son fabricant.

D'autre part, il est nécessaire de s'assurer que l'eau traitée ne devient pas agressive.

■ Eau chaude sanitaire

Placer sur l'arrivée d'eau froide un groupe de sécurité avec soupape tarée à 7 bar, laquelle sera reliée à un conduit d'évacuation à l'égout.

Il est recommandé de placer sur la sortie eau chaude un mitigeur thermostatique.





■ Raccordements électriques

- **Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale est coupée.**

• Caractéristique de l'alimentation électrique

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur en particulier :

- France : norme **NF C 15-100**.
- Belgique : Règlement Général pour les installations Électriques (R.G.I.E).

Pour les installations sans neutre, il faut utiliser un transformateur d'isolation galvanique mis à la terre sur le secondaire.

Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, ...) auront été réalisées.

• Généralités sur les connexions électriques

Il est impératif de respecter la polarité phase-neutre lors du branchement électrique.

Le fil rigide est préférable pour les installations fixes, dans le bâtiment en particulier.

Serrer les câbles à l'aide des presse-étoupes afin d'éviter tout débranchement accidentel des fils conducteurs.

Le raccordement à la terre et sa continuité sont impératifs.

• Presse-étoupes

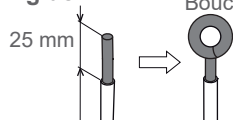
Pour garantir le bon maintien des câbles puissances (Basse Tension) et sondes (Très Basse Tension) il est impératif de respecter les serrages des presse-étoupes selon les préconisations suivantes :

Taille du presse-étoupe (PE) (mm)	Diamètre du câble (mm)	Couple de serrage PE (contre-écrou) (N.m)	Couple de serrage écrou chapeau (N.m)
PG7	1 à 5	1,3	1
PG9	1.5 à 6	3,3	2,6
PG16	5 à 12	4,3	2,6

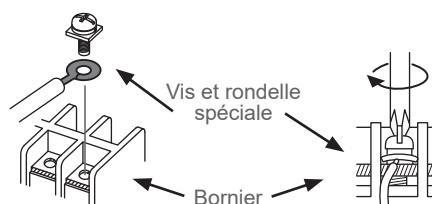
• Connexion sur les borniers à vis

- L'utilisation de cosse ou d'embout est interdite.
- Choisir toujours un fil respectant les normes en vigueur (**NF C 15-100** en particulier).
- Dénuder l'extrémité du fil sur environ 25 mm.
- Avec une pince à bouts ronds, réaliser une boucle de diamètre correspondant aux vis de serrage du bornier.
- Serrer très fermement la vis du bornier sur la boucle réalisée. Un serrage insuffisant peut entraîner des échauffements, sources de panne ou même d'incendie.

Fil rigide

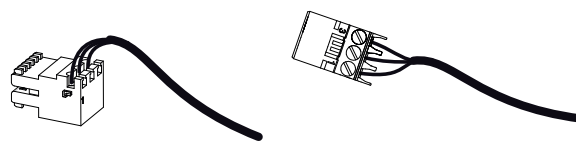


Cosse sur fil souple interdit



• Connexion sur les cartes de régulation

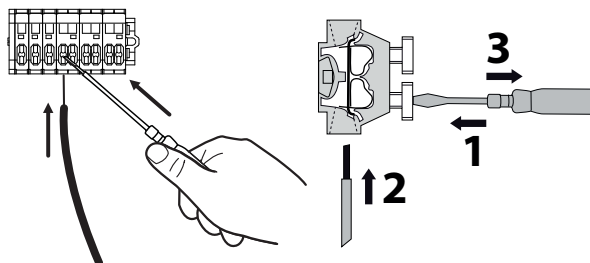
- Retirer le connecteur correspondant et effectuer le raccordement.



Connecteur de faisceau pré-cablé et/ou connecteur à vis

• Connexion sur les borniers à ressorts

- Dénuder l'extrémité du fil sur environ 12 mm.
- Pousser le ressort avec un tournevis pour que le fil entre dans la cage.
- Glisser le fil dans l'orifice prévu à cet effet.
- Retirer le tournevis puis vérifier que le fil reste coincé dans la cage, en tirant dessus.



Sommaire

Q Présentation du matériel	6
Colisage	6
Matériel en option	6
Caractéristiques générales	7
Descriptif de l'appareil	10
Principe de fonctionnement	13
Fonctions de régulation	13
Fonctions de sécurité	13
Fonctions de protection	13
🏠 Implantation	14
Manutention	14
Local d'implantation	14
Fumisterie	17
💧 Raccordements hydrauliques	22
Raccordements hydrauliques du circuit de chauffage	22
Remplissage et purge de l'installation	23
Raccordement de l'alimentation fioul	23
Évacuation des condensats	24
🔌 Raccordement électrique	26
Raccordements électrique de puissance (BT)	26
Raccordements électriques TBTS	26
⚙️ Mise en service	28
Contrôles avant mise en service	28
Démarrage	29
Réglage du brûleur	29
Réglages du circulateur	30
Configuration de la sonde d'ambiance (T55)	32
Configuration d'un appareil d'ambiance radio (T58/T78)	32
🔧 Interface régulation	34
L'interface utilisateur	34
La sonde d'ambiance (option) et la centrale ambiance (option)	34
La loi d'eau	36
🔧 Menu régulation	38
Paramétrage de la régulation	38
Liste des lignes de fonction (réglages, diagnostic, état)	38
🔧 Informations et diagnostic de pannes	48
Messages d'erreur	48
Messages de maintenance	48
Signaux de fonctionnement du circulateur	48
🔧 Entretien	49
Fonction "manuel" pour fonctionnement de secours ou réglage	49
Fonction "ramoneur"	49
Entretien du ballon	49
Entretien du conduit d'évacuation	49
Entretien des appareils de sécurité	49
Règles d'utilisation et de stockage du fioul domestique	50
Règles d'utilisation et de stockage du Biofioul F30	50
Entretien du corps de chauffe et du condenseur	50
Entretien du siphon	50
Entretien du brûleur	50
⇒ Pièces détachées	52
📁 Annexes	56
Schémas hydrauliques de principe	56
Schéma électrique	57
🗨️ Consignes à donner à l'utilisateur	58



Toute modification ou intervention sur l'appareil non autorisée par le fabricant entrainera systématiquement une suppression de la garantie.

Q Présentation du matériel

► Colisage

• 1 colis :

Chaudière assemblée : corps de chauffe et brûleur

• 1 ou 2 colis : Conduit de raccordement au choix

C13 *	Ventouse concentrique horizontale	073224
C33 *	Ventouse concentrique verticale	noire : 073226 ou 074031 ocre : 019157 ou 074032

Pour un raccordement B23 ou B23P, il est obligatoire d'utiliser le ou les adaptateurs cheminée suivants :

B23P	25 kW	Adaptateur cheminée ø 80 (configuration possible)	073295
		Adaptateur cheminée ø 80 + Adaptateur ø 80 ⇒ 110 (configuration recommandée)	073295 + 074038
	32 kW	Adaptateur cheminée ø 80 + Adaptateur ø 80 ⇒ 110 (configuration obligatoire)	073295 + 074038
B23		Adaptateur cheminée 80 et Adaptateur 80 ⇒ 125	570100

* Cet appareil est homologué (et son bon fonctionnement est garanti) uniquement avec les éléments ventouse décrit ci-dessous :

• Fournitures Atlantic (voir § "1 ou 2 colis : Conduit de raccordement au choix").

• Fournitures Ubbink

UBBINK ROLUX CONDENSATION avec conduit intérieur en polypropylène (PPTL).

- Terminal vertical ROLUX 80/125 - 5G.

- Terminal horizontal ROLUX CON HR FV80/125

- Système pour adaptation sur conduit d'évacuation existant (C93).

• Fournitures Cox Geelen

Axeo NOx Duo 25 F30	Axeo NOx Duo 32 F30
Terminal horizontal 80/125 Econext Cox Geelen.	-
Terminal vertical 80/125 Econext Cox Geelen.	

• Conduits concentriques en polypropylène (PP) de 250, 500, 1000 ou 2000 mm et longueur réglable 50 à 300 mm. Coudes à 45 et 90°.



L'utilisation des conduits de raccordement en aluminium est interdite.

► Matériel en option

		Configuration de l'installation	
		2^{ème} circuit	
		radiateur	plancher chauffant
Options		-	-
Kit 2 ^{ème} circuit sur pompe (CCP)	avec T55	521506	
	avec T78	521507	
Kit 2 ^{ème} circuit sur vanne (CC2)		074604	074604

• **Sonde d'ambiance filaire T55 (réf. 073951) ou Sonde d'ambiance radio T58 (réf. 075313)**

- pour la correction de la température d'ambiance.

• **Centrale ambiance radio T78 (réf. 074061) ou Centrale ambiance filaire T75 (réf. 073954)**

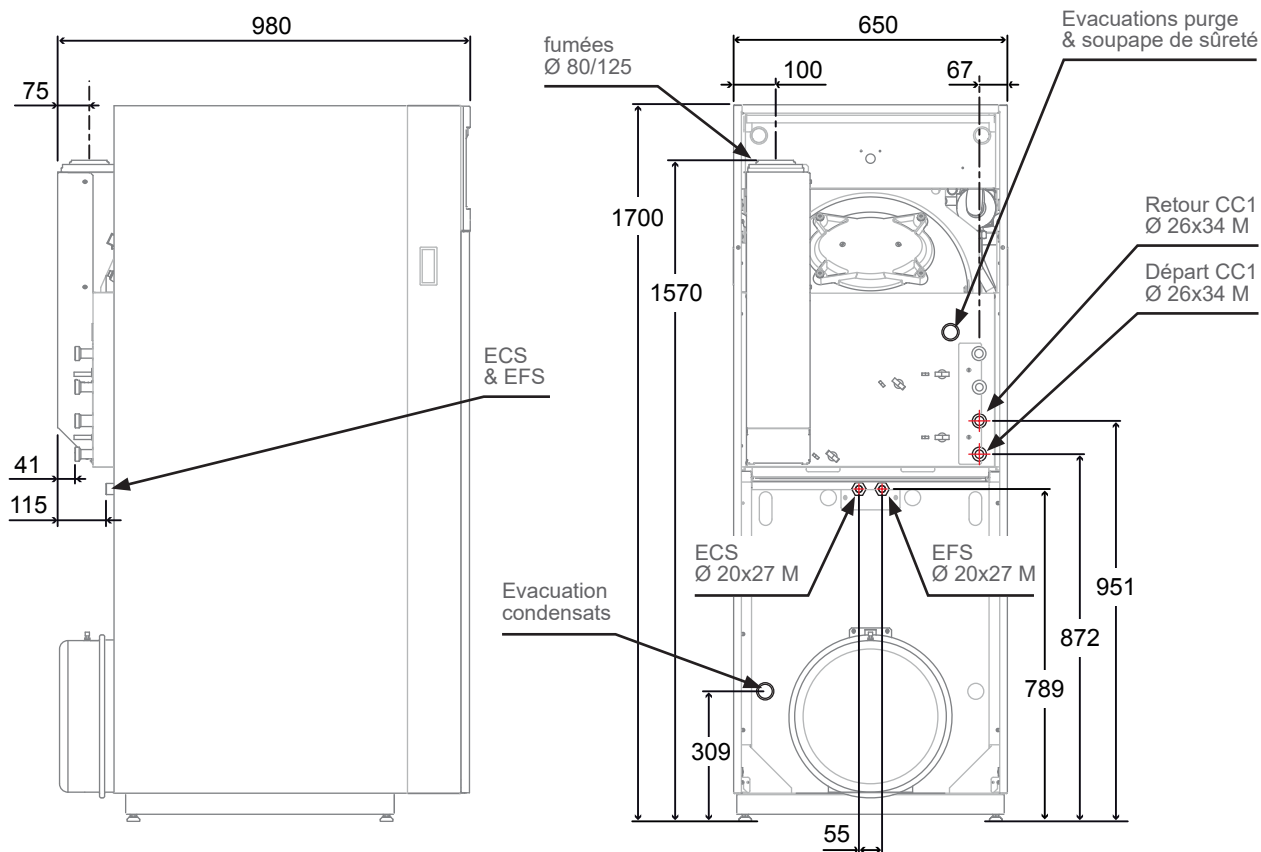
- pour la correction de la température ambiante et la programmation de la chaudière.

► Caractéristiques générales

Dénomination modèle		Axeo NOx Duo F30	25	32
Référence			026002	026003
Performances				
Puissance thermique utile (retour/départ) 60/80	kW		24.1	29.9
Débit calorifique nominal	kW		25.0	31.0
Puissance thermique utile (retour/départ) 30/50	kW		25.7	31.7
Corps de chauffe				
Contenance en eau	Litre		57	57
Pression maximum d'utilisation	Mpa (bar)		0,3 (3)	0,3 (3)
Température d'eau max. / mini départ chauffage	°C		90 / 30	90 / 30
Chambre de combustion				
Diamètre minimal	mm		270	270
Longueur	mm		400	400
Volume	dm ³		22,9	22,9
Régime température eau (retour/départ) 30/50				
- Température des fumées ⁽¹⁾	°C		37	40
- Rendement	%		102,6	102.2
Régime température eau (retour/départ) 60/80				
- Température des fumées ⁽¹⁾	°C		60	66
- Rendement	%		96,4	96,5
Débit massique des fumées	Kg/s (Kg/h)		0.011 (38.3)	0.014 (48.4)
Volume côté fumées	dm ³		30,6	30,6
Pression foyer : cheminée	Pa		33	54
Nombre de turbulateurs dans l'échangeur			34 (8+26)	34 (8+26)
Ballon sanitaire				
Contenance en eau	Litre		120	120
Pression maximum d'utilisation	MPa (bar)		0,7 (7)	0,7 (7)
Débit spécifique Selon norme En 303-6 / EN 13-203	l/min		23 / 21	23 / 21
Brûleur				
Débit fioul	Kg/h		2,14	2,75
Gicleur	Danfoss		0.55 gph 60°H	0.65 gph 60°H
Viscosité max. à 20 °C	°E		1.43	1.43
Pompe			SUNTEC ALV35A	
Boîtier de contrôle			EBR-RV-M4-R-15-15	
Pression réglée d'usine	bar		10	10.8
Divers				
Tension d'alimentation	V - (Hz)		230(50)	230(50)
Poids à vide	Kg		247	247
Puissance absorbée (fonctionnement nominal)	W		212	214
Puissance absorbée (fonctionnement maxi)	W		310	312
Cheminée				
Dépression optimum de la cheminée	Pa		15	15
Pression maxi (B23P)	Pa		200	200
Ventouse concentrique horizontale C13 ⁽²⁾ ou verticale C33 ⁽²⁾				
Diamètre tubes fumées / aspiration air	mm		80 / 125	80 / 125
Pertes de charge par coude (90° / 45°)	m		1 / 0,5	1 / 0,5

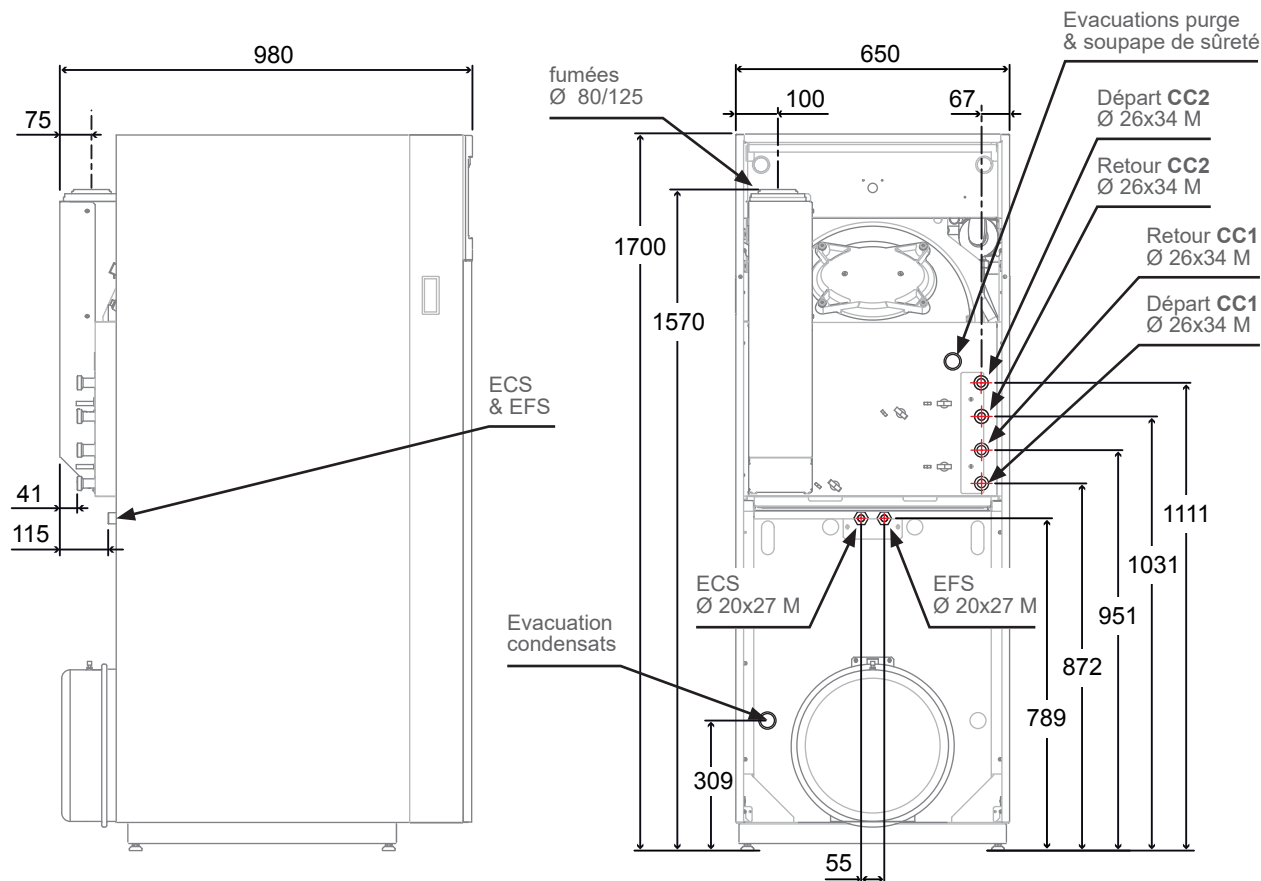
⁽¹⁾ Version cheminée

⁽²⁾ (voir détails [page 6](#))



Toutes les cotes verticales sont des cotes moyennes auxquelles il faut ajouter plus ou moins 5 mm suivant le réglage des pieds.

fig. 1 - Dimensions Axexo NOx duo F30 en mm (1 circuit)



Toutes les cotes verticales sont des cotes moyennes auxquelles il faut ajouter plus ou moins 5 mm suivant le réglage des pieds.

fig. 2 - Dimensions Axexo NOx duo F30 en mm (avec kit hydraulique 2 circuits)

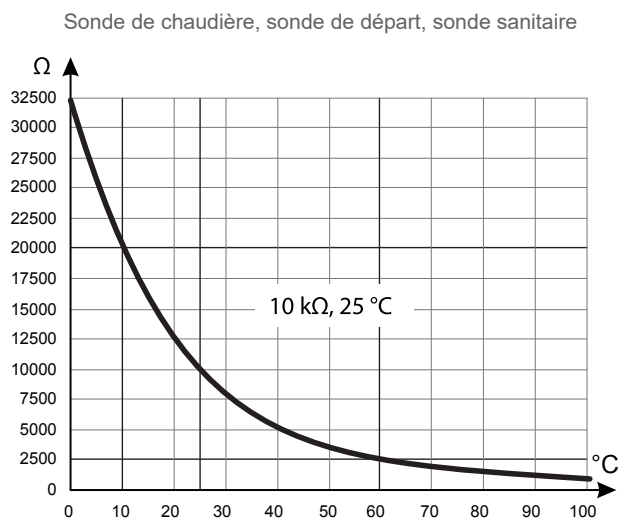
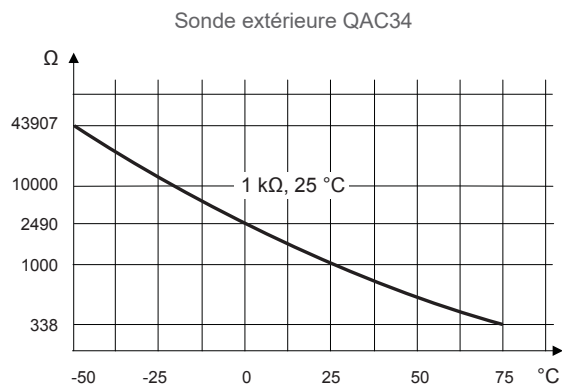
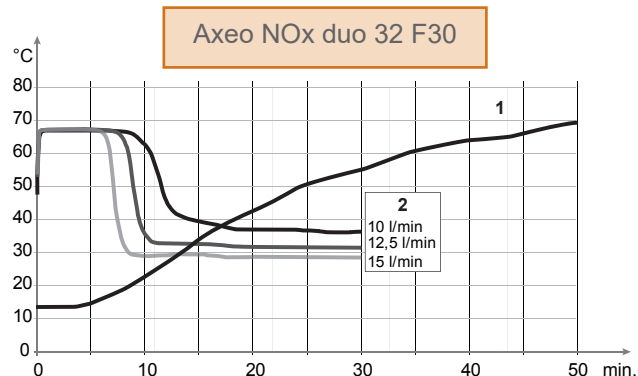
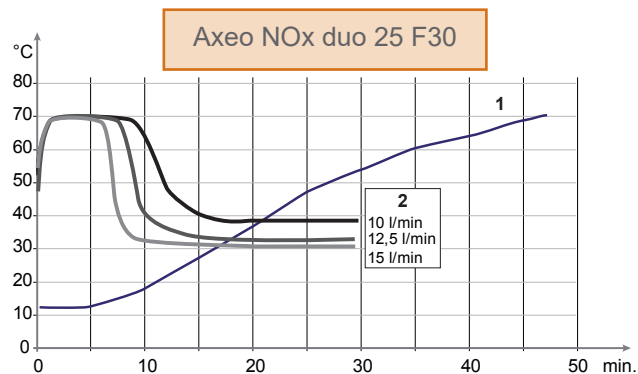


fig. 3 - Valeur ohmique des sondes



1 - Montée en température du ballon (sans soutirage)
 2 - Température d'eau chaude sanitaire (lors du soutirage).
 °C = Température du ballon sanitaire
 min. = Temps de soutirage
 l/min. = Débit de soutirage

fig. 4 - Performances sanitaires

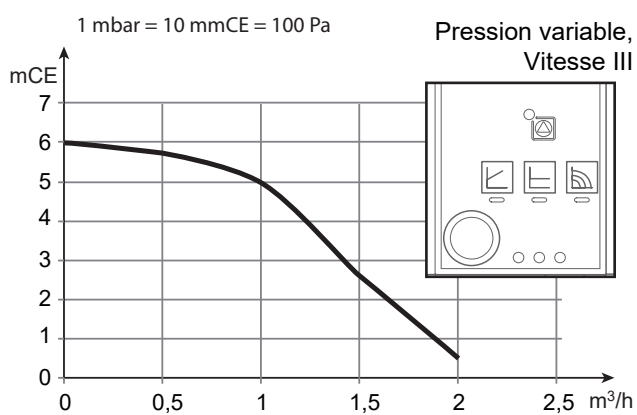


fig. 5 - Pressions et débits hydrauliques disponibles
 Axeo NOx duo 25 et 32 F30 - 1 circuit

► Descriptif de l'appareil

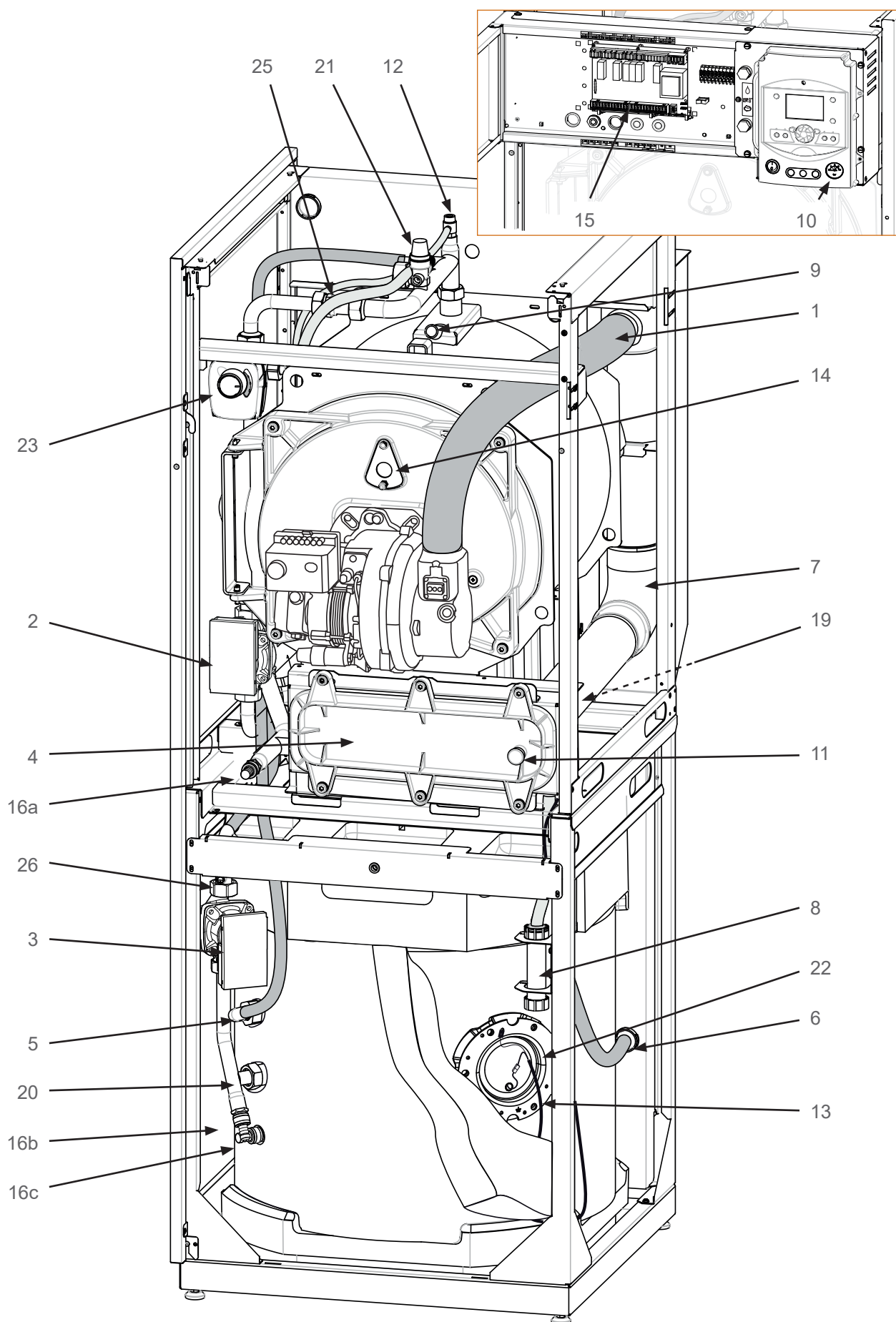
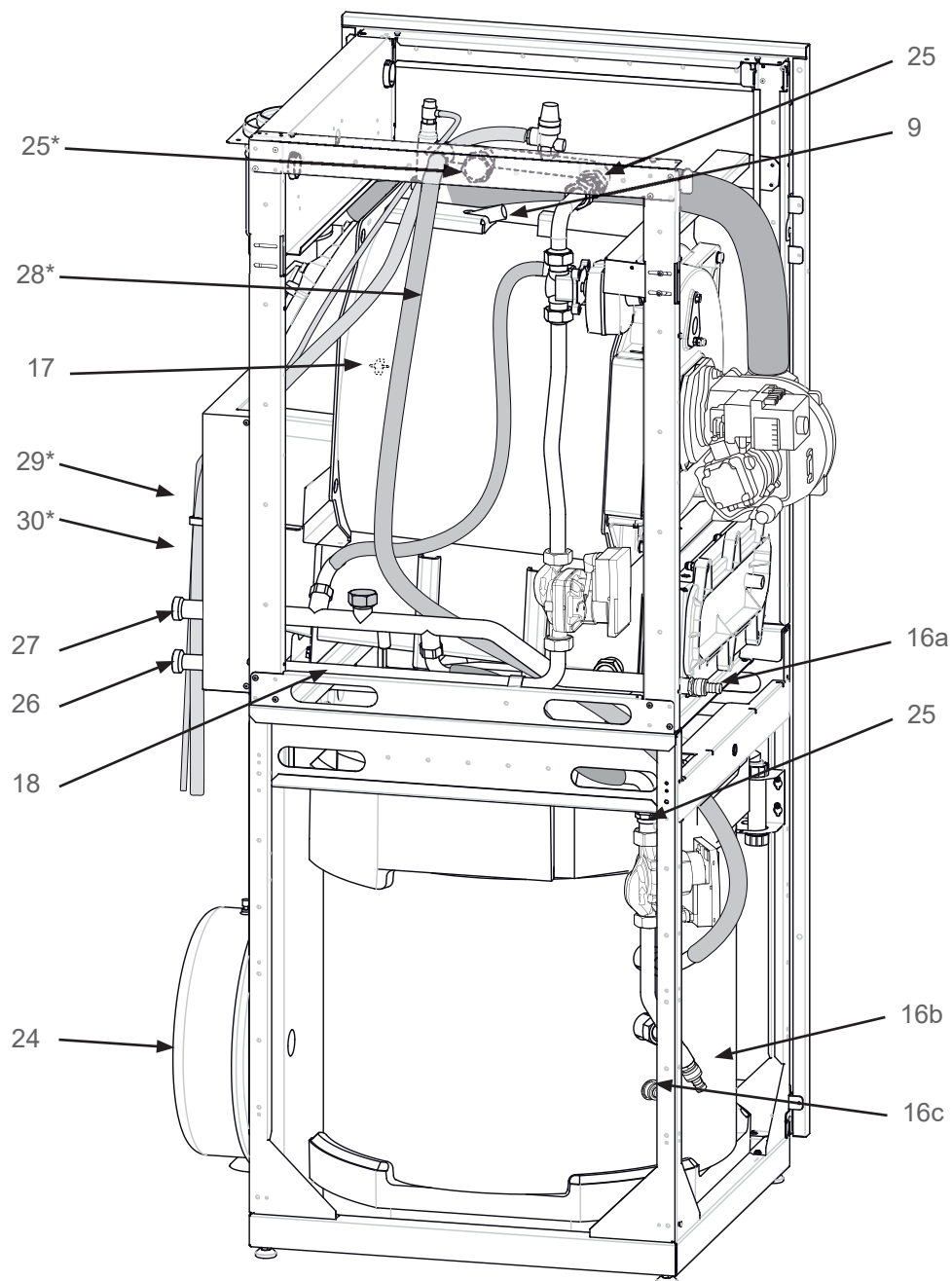


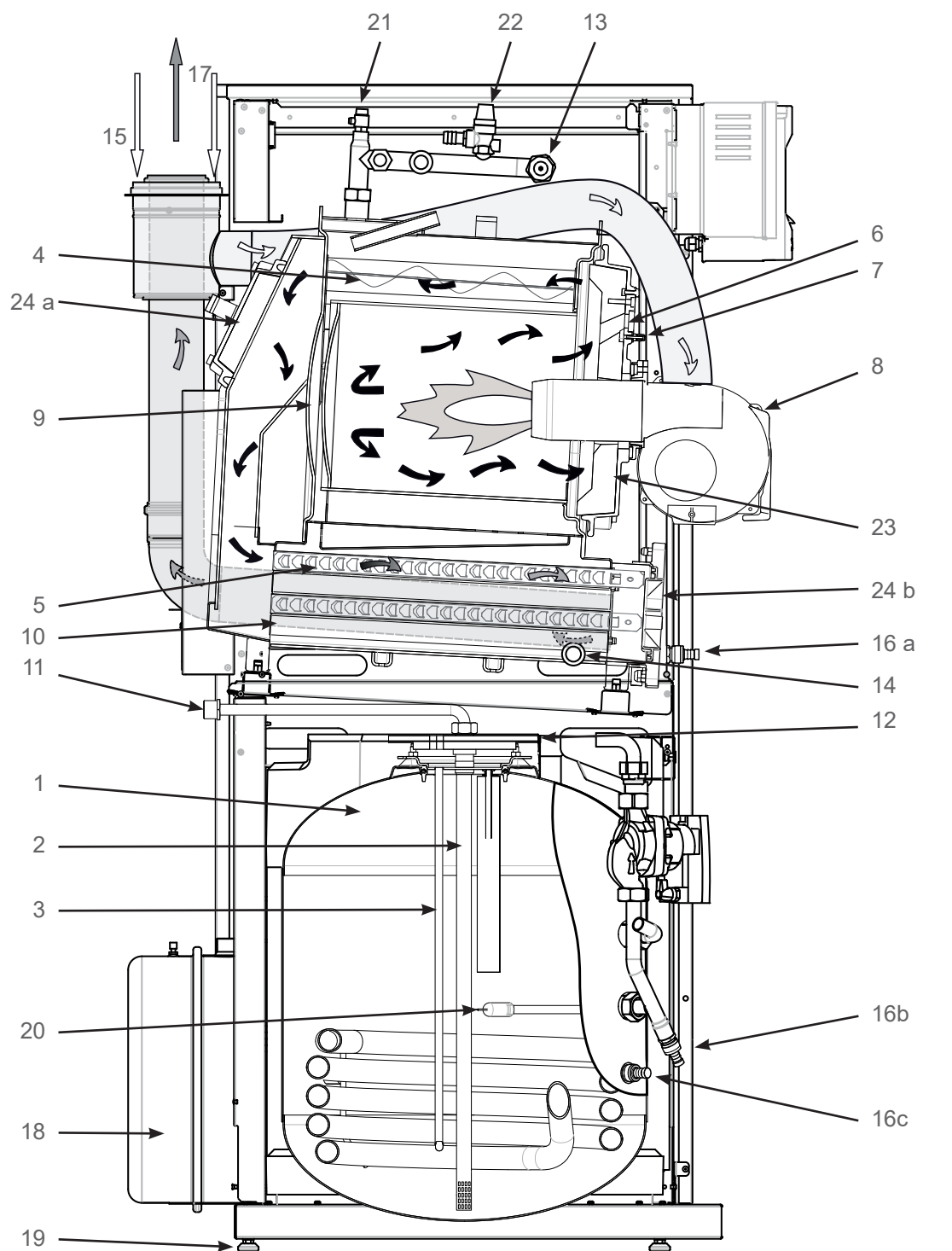
fig. 6 - Organes de l'appareil (1 circuit, vue de face)



- | | | |
|--|---|--|
| 1. Amenée d'air | 13. Raccordement du système ACI | 22. Trappe de visite du ballon |
| 2. Circulateur chauffage (circuit 1) | 14. Regard de flamme avec prise de pression foyer | 23. Vanne mélangeuse motorisée ** (avec butée) |
| 3. Circulateur sanitaire | 15. Carte de régulation chaudière | 24. Vase d'expansion |
| 4. Condenseur | 16. Robinet de vidange | 25. Clapet antiretour |
| 5. Entrée échangeur sanitaire | a - corps de chauffe | 26. Départ chauffage circuit 1 |
| 6. Évacuation des condensats | b - échangeur sanitaire | 27. Retour chauffage circuit 1 |
| 7. Évacuation des fumées | c - ballon sanitaire | 28. Circulateur chauffage (circuit 2*) |
| 8. Siphon | 17. Sonde chaudière (en applique sur le corps de chauffe) | 29. Départ chauffage circuit 2 * |
| 9. Logement du thermostat sécurité eau | 18. Sonde départ CC1 | 30. Retour chauffage circuit 2 * |
| 10. Manomètre | 19. Thermostat sécurité fumées | |
| 11. Prise pour analyse des fumées | 20. Sortie échangeur sanitaire | |
| 12. Purgeur manuel | 21. Soupape de sûreté | |

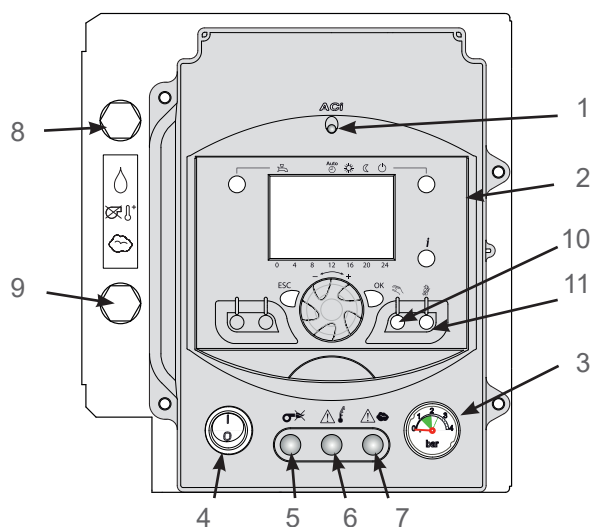
* avec kit 2^{ème} circuit sur pompe
 ** Le moteur est spécifique. en cas de remplacement, nous consulter.

fig. 7 - Organes de l'appareil (avec kit 2^{ème} circuit sur pompe, vue de côté)



- | | | |
|--|-------------------------|-----------------------------|
| 1. Ballon sanitaire | 9. Corps de chauffe | 17. Évacuation des fumées |
| 2. Tuyau d'entrée eau froide sanitaire | 10. Condenseur | 18. Vase d'expansion |
| 3. Logement de la sonde sanitaire | 11. Eau sanitaire | 19. Pieds réglables |
| 4. Turbulateur acier | 12. Trappe du ballon | 20. Anode (ACI) |
| 5. Turbulateur condenseur inox | 13. Départ chauffage | 21. Purgeur |
| 6. Regard de flamme | 14. Retour chauffage | 22. Soupape de sûreté |
| 7. Prise de pression foyer | 15. Amenée d'air | 23. Porte de foyer |
| 8. Brûleur | 16. Robinet de vidange | 24. Trappe de ramonage... |
| | a - corps de chauffe | a - ... du corps de chauffe |
| | b - échangeur sanitaire | b - ... du condenseur |
| | c - ballon sanitaire | |

fig. 8 - Coupe (version ventouse)



1. Voyant ACI
En fonctionnement normal, le voyant clignotant indique que le système est bien sous tension.
2. Interface utilisateur
3. Manomètre
4. Interrupteur marche/arrêt
5. Voyant sécurité brûleur (rouge)
6. Voyant sécurité chaudière (rouge)
7. Voyant sécurité fumées (rouge)
8. Touche de réarmement (sécurité de surchauffe - 110 ° C)
9. Touche de réarmement (sécurité de température des fumées - 110 ° C)
10. Touche fonction "manuel" pour réglage
11. Touche fonction "ramonage" ou Test thermostat sécurité*

* Ce test est réservé aux spécialistes.

fig. 9 - Tableau de contrôle et régulation

► Principe de fonctionnement

L'équipement électronique assure l'ensemble des tâches de surveillance, de commande et de régulation pour le fonctionnement du brûleur, le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Il autorise une extension du système (2 circuits de chauffage avec kit).

Le système de régulation intégré agit sur le brûleur, le(s) circulateur(s) et la vanne mélangeuse. Dans ce cas, la température de la chaudière est maintenue au-dessus de la température de départ du circuit chauffage.

La régulation de la chaudière et du circuit chauffage s'effectue en fonction de la température extérieure (sonde extérieure), de l'ambiance (sonde d'ambiance) et du programme horaire de chauffage.

La régulation de l'eau chaude sanitaire s'effectue en fonction de la consigne sanitaire (sonde sanitaire) et du programme horaire ECS.

La régulation de la température d'eau chaude sanitaire a priorité glissante sur le circuit de chauffe par la fermeture progressive de la vanne mélangeuse.

Appareil de type étanche (C13, C33).

L'air neuf nécessaire à la combustion est prélevé à l'extérieur au terminal horizontal ou vertical puis est aspiré jusqu'à la chaudière au travers des conduits (concentriques).

Les produits de combustion sont rejetés à l'extérieur en effectuant le cheminement inverse.

Appareil de type cheminée (B23P).

L'air neuf nécessaire à la combustion est prélevé dans la pièce où est installé l'appareil. Le local doit être aéré en conséquence.

► Fonctions de régulation

La température de départ chaudière est calculée (avec la sonde extérieure et éventuellement la sonde d'ambiance).

Le programme horaire journalier permet de définir des périodes de température ambiante de confort ou réduite.

La commutation de régime été/hiver est automatique.

Le circulateur est activé ou arrêté en fonction de la température extérieure moyenne.

► Fonctions de sécurité

- Commande de chaudière/brûleur intégrée pour la production d'ECS et d'eau de chauffage.
- Limiteur de température (de sécurité) intégré.
- Fonction thermostat intégrée.

► Fonctions de protection

• Protection corps de chauffe

- Délestage de la chaudière au démarrage : Pour accélérer l'échauffement de la chaudière et réduire la condensation des fumées, le circulateur chauffage est maintenu à l'arrêt jusqu'à une température de chaudière de 30 °C.
- Garantie de température adéquate : Pour assurer une température idéale, le moteur de vanne est équipé d'une butée.

• Protection ACI

Protection anti-corrosion du ballon par anode en titane.

• Hors gel

- ▣ Habitation : se réfère à la température ambiante de consigne hors gel.
- ▣ Installation : se réfère à la valeur de la température extérieure ; le circulateur est enclenché même en l'absence de demande de chaleur.
- ▣ Chaudière : Lorsque la température de la chaudière est inférieure à 5 °C, le brûleur démarre.
- ▣ Eau chaude sanitaire : Lorsque la température du ballon sanitaire est inférieure à 5 °C, le brûleur démarre puis le circulateur sanitaire est enclenché.

► Manutention

En cas de nécessité, la chaudière est démontable pour être manipulée en deux parties : module “corps de chauffe” et module “ballon ECS”.

Voir *fig. 10 et fig. 12*.

- Déposer l'habillage,

• Sur le corps de chauffe :

- Déconnecter les flexibles du ballon,
- Déconnecter le flexible du vase d'expansion,

• Sur le ballon ECS :

- Déconnecter le circulateur,
- Déconnecter l'anode à courant imposé sur la trappe avant,
- Déconnecter le tuyau de condensats du siphon.

- Dévisser les quatre vis.

Les deux modules peuvent être déplacés indépendamment.

• Lorsque la chaudière est en place :

- Remonter et reconnecter correctement tous les éléments.
- Ne pas oublier de reconnecter l'anode à courant imposé.

► Local d'implantation

Le local chaudière doit être conforme à la réglementation en vigueur.

L'installation de ce matériel est interdite dans une salle de bain ou salle d'eau. L'ambiance du local ne doit pas être humide ; l'humidité étant préjudiciable aux appareillages électriques.

L'appareil doit être installé à une distance d'au moins 100mm de tout matériaux ou composant combustible.

Si le sol est humide ou meuble, prévoir un socle de hauteur suffisante.

Pour faciliter les opérations d'entretien et permettre un accès facile aux différents organes, prévoir un espace suffisant de chaque côté (*fig. 13*).

Placer la chaudière au sol (ou sur son socle) à l'endroit choisi et la mettre de niveau à l'aide des pieds réglables.

Éventuellement, installer la chaudière sur des plots antivibratiles ou tout autre matériau résilient afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

Type ventouse (C13, C33)

L'appareil étant de type étanche, aucune précaution particulière n'est requise concernant la ventilation du local.

Type cheminée (B23P)

Le local doit respecter les prescriptions d'aération en vigueur.

La garantie du corps de chauffe serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc.) ou tout autre vapeur corrosive.

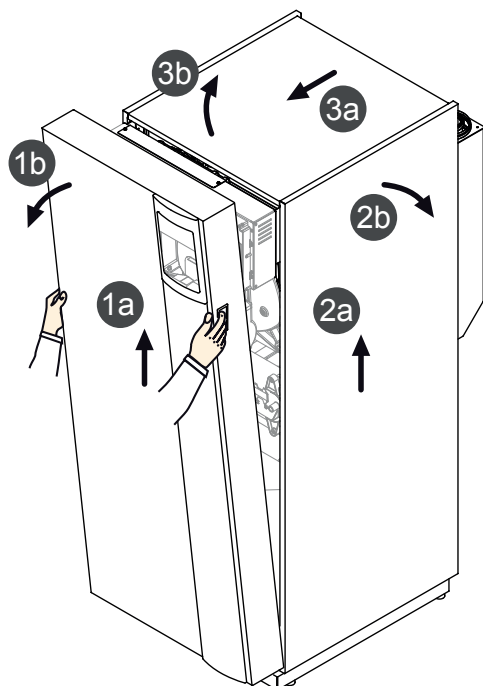


fig. 10 - Dépose de l'habillage

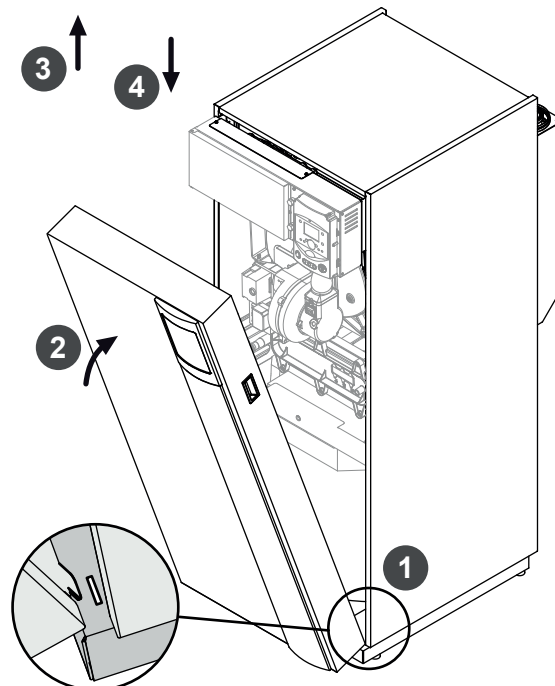


fig. 11 - Pose de la façade

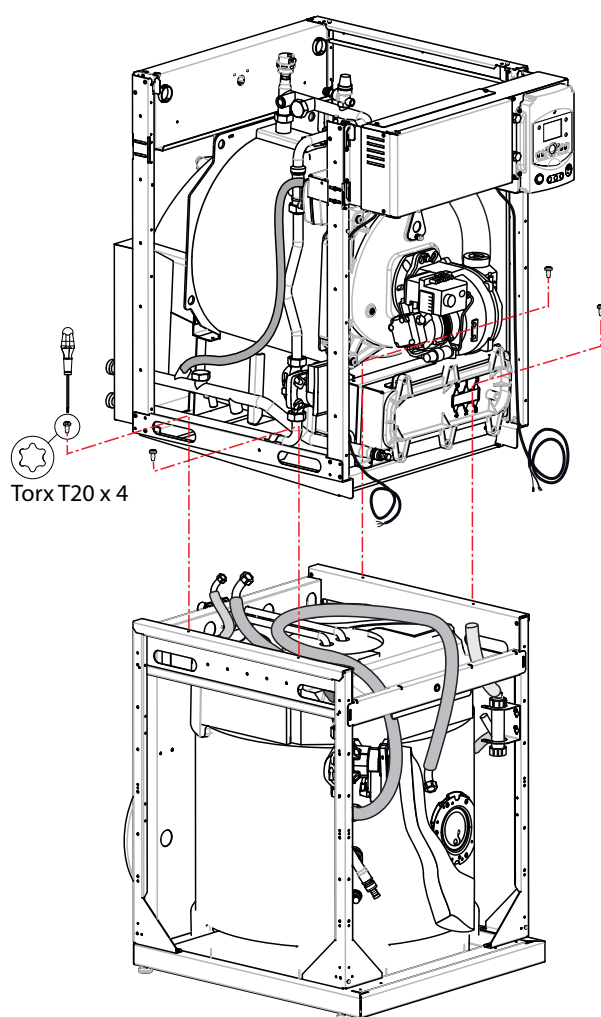
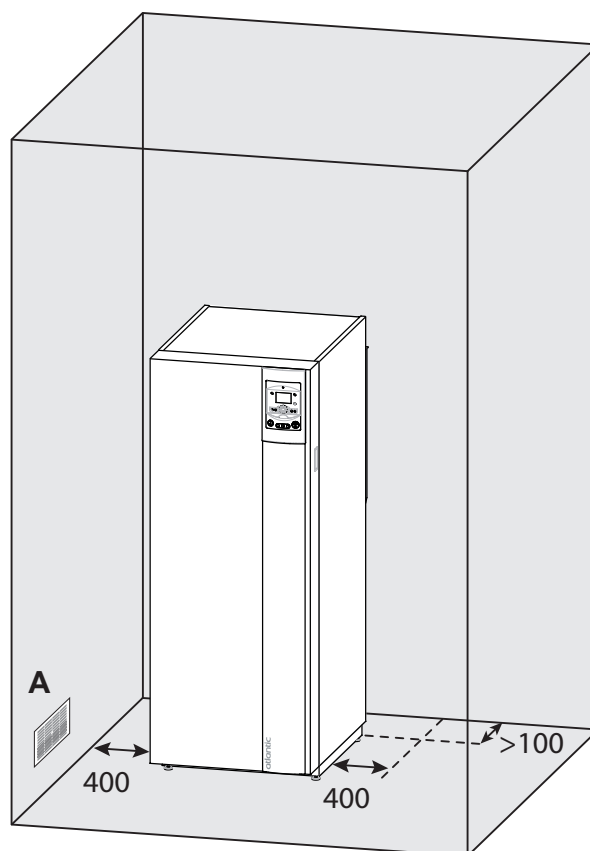


fig. 12 - Désolidarisation du module corps de chauffe



(A) amenée d'air neuf directe ou indirecte uniquement configurations B23, B23P

fig. 13 - Dégagements minimum d'installation autour de la chaudière



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

► Fumisterie

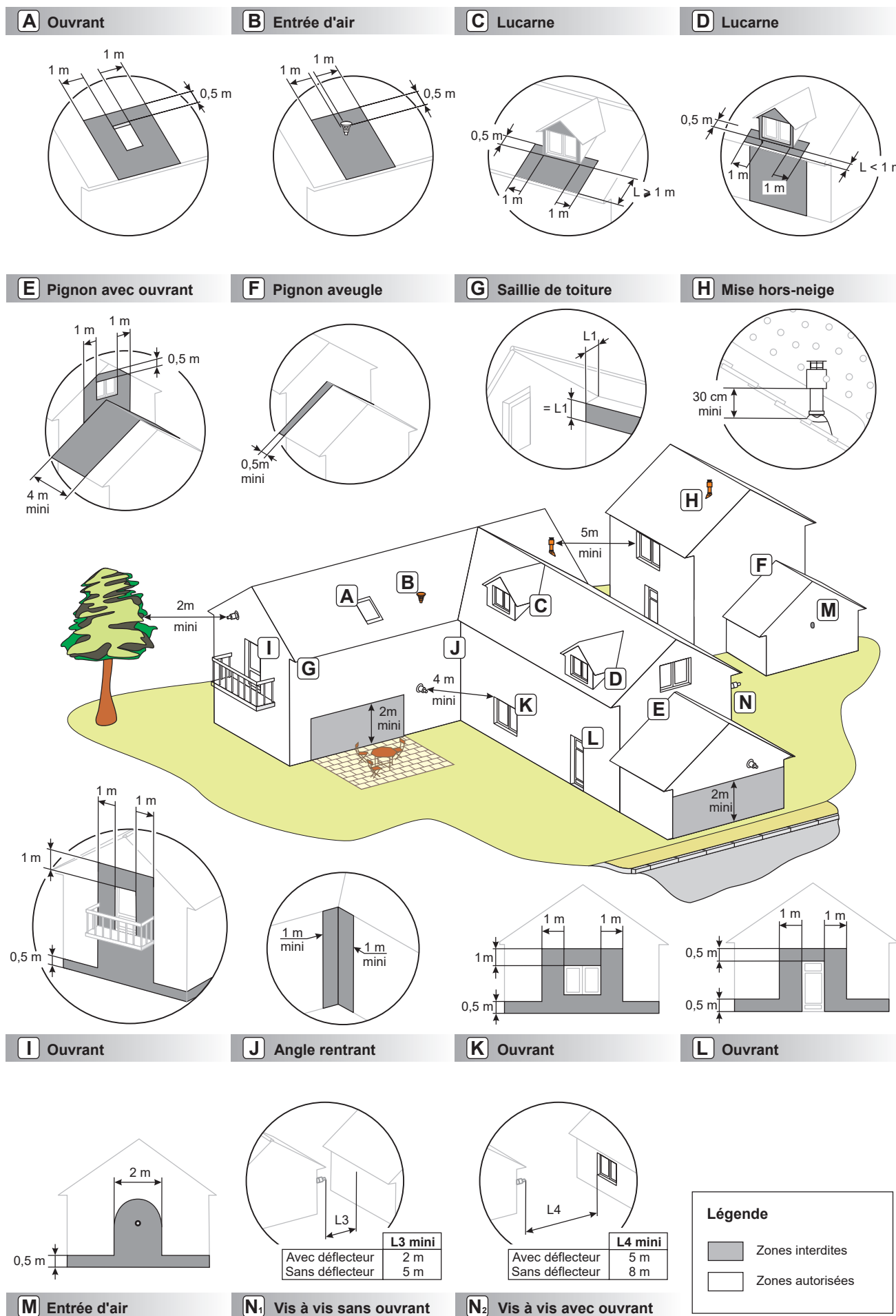


fig. 14 - Règles d'implantation du terminal pour chaudières fioul étanches 70 kW (C13, C33)

▼ Conduit de raccordement ventouse C13, C33, C93



L'installation doit être conforme au guide technique Uniclimate pour les chaudières fioul à circuit de combustion étanche.

La chaudière doit obligatoirement être raccordée :

- Soit au dispositif horizontal d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion type C13.
- Soit au dispositif vertical d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion type C33.

L'appareil sera raccordé au conduit d'évacuation au moyen de tuyaux de fumée du commerce agréés pour résister aux produits de combustion, aux condensats et à des températures de fumées d'au moins 120 °C



L'utilisation des conduits de raccordement en polypropylène (PP) est recommandée.

L'utilisation des conduits de raccordement en aluminium est interdite.

Montage de la ventouse

Le conduit de raccordement doit être démontable.

Le terminal, les rallonges Ø 80-125 et coudes sont des fournitures **atlantic** (voir page 6).



Il est strictement interdit de recouper les longueurs droites.

Le fioul domestique est un produit contenant du soufre susceptible de former des condensats acides.

D'éventuelles projections peuvent salir ou altérer certains crépis de façade, dallages et ou tous autres matériaux poreux dans un rayon pouvant aller jusqu'à 8 mètres selon l'orientation du terminal ventouse. Il est nécessaire d'en tenir compte lors du choix du positionnement du terminal ventouse.



Nous vous conseillons en particulier d'éviter de placer la sortie du terminal ventouse face aux vents dominants ou dans une zone d'air tourbillonnant.

Ventouse concentrique horizontale C13

Réglementation

Le conduit d'évacuation doit déboucher directement sur l'extérieur au travers d'un mur.

L'orifice de prise d'air et d'évacuation des gaz brûlés doit être placé à 1 m au moins de toute baie ouvrante et de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

Si l'évacuation s'effectue vers une voie publique ou privée, il doit déboucher au moins à 2 m au-dessus du sol et être protégé de toute intervention extérieure susceptible de nuire à leur fonctionnement normal.

Lorsque la voie publique ou privée se situe à une distance suffisante (au moins 2 m), l'appareil peut déboucher à moins de 2 m du sol. Dans ce cas il est vivement conseillé d'installer une grille de protection pour se prémunir des risques de brûlure (fig. 15).

Lorsque le terminal débouche au-dessus d'une surface horizontale (sol, terrasse), une distance minimale de 0,50 m doit être respectée entre la base du terminal et cette surface.

Longueur rectiligne maximale autorisée = 6 m à partir de l'adaptateur de la chaudière.

Montage de la ventouse

- Effectuer l'assemblage des éléments (terminal, rallonges, coudes, filtre acoustique et adaptateur) en veillant à l'étanchéité des joints à lèvres. Avant le montage, enduire d'eau savonneuse ces joints d'étanchéité.

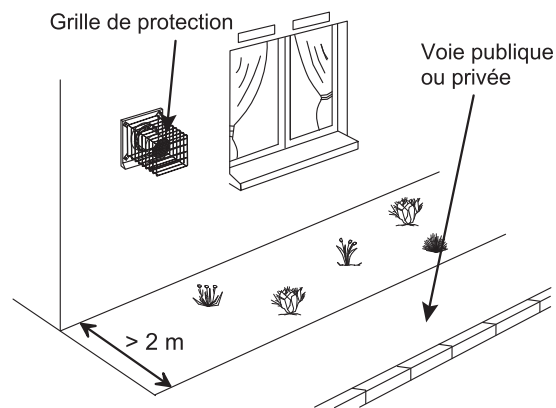


fig. 15 - Grille de protection

- Déterminer l'emplacement de la chaudière par rapport à la sortie ventouse.
- Percer un trou de diamètre 150 mm dans le mur avec une pente de 5 % vers le bas et vers l'intérieur.
- Introduire l'ensemble ventouse monté dans le trou du mur et le raccorder sur la boîte de raccordement ventouse de la chaudière en veillant à l'étanchéité.
- Sceller le terminal ventouse dans le mur.
- Fixer la plaque murale et éventuellement la grille de protection.
- S'assurer que les circuits d'entrée d'air et de sortie fumées sont parfaitement étanches.

Ventouse concentrique verticale C33

Réglementation

Le terminal de toiture doit être placé à 1 m au moins de toute baie ouvrante et de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

Longueur rectiligne maximale autorisée = 8 m à partir de l'adaptateur de la chaudière.

Montage de la ventouse

- Effectuer l'assemblage des éléments (terminal, rallonges, coudes) en veillant à l'étanchéité des joints à lèvres. Avant le montage, enduire d'eau savonneuse ces joints d'étanchéité.
- S'assurer que les circuits d'entrée d'air et de sortie fumées sont parfaitement étanches.

C93 - Système pour adaptation d'une ventouse sur conduit d'évacuation existant (avec prise d'air dans la cheminée).

Ce système permet le raccordement du conduit ventouse de la chaudière.

Il comprend le terminal, le flexible Ø 80, les pièces d'adaptation et d'étanchéité, la plaque de finition.

La dimension intérieure du conduit de cheminée doit être au moins égale à 140 mm de diamètre ou de côté.

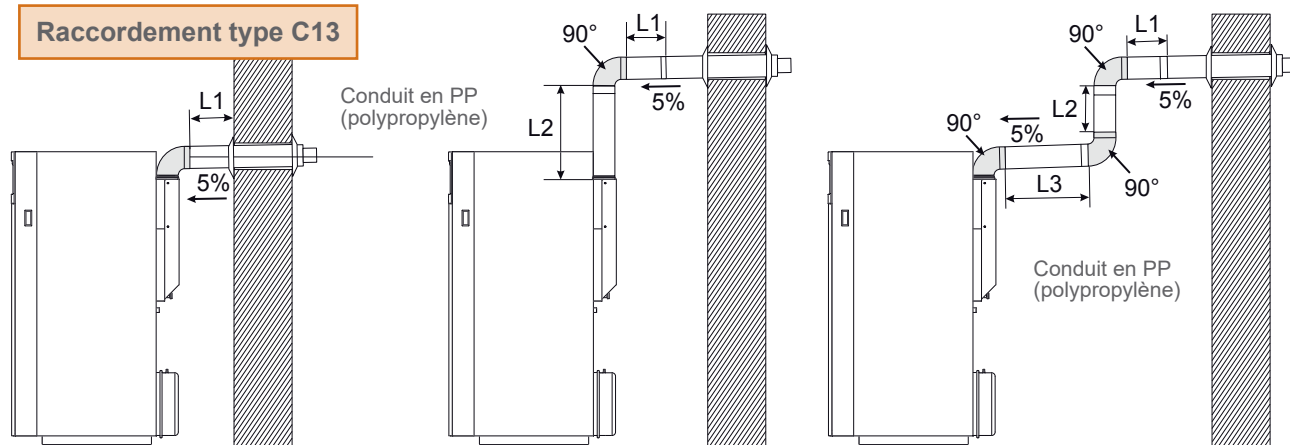
- Vérifier l'étanchéité et la vacuité du conduit.



Effectuer un nettoyage du conduit d'évacuation avant l'installation. Le ramonage est obligatoire pour éliminer toutes les impuretés et les suies pouvant entraîner la détérioration de l'appareil.

- S'assurer que les raccordements d'entrée et de sortie du conduit d'évacuation sont parfaitement étanches.

Raccordement type C13



▣ Coude à 90° = 1 m de conduit droit. ▣ Coude à 45° = 0,5 m de conduit droit.

Conduit d'évacuation existant.

▣ dévoiement à 45° = 0,5 m de conduit droit . . . ▣ dévoiement à 30° = 0,3 m de conduit droit.

Longueur rectiligne maximale (hors terminal).

Cette longueur doit être réduite de 1 m par coude à 90° et de 0,5 m par coude à 45°.

Exemple de raccordement type C13 avec 1 coude à 90° :

$$L1 + L2 + (1 \times 1 \text{ m}) \leq 6 \text{ m}$$

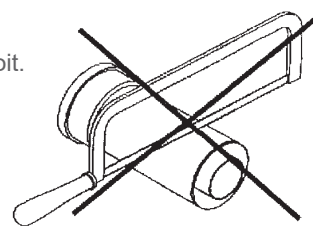
Exemple de raccordement type C33 avec 2 coudes à 45° :

$$L1 + L2 + L3 + (2 \times 0,5 \text{ m}) \leq 8 \text{ m}$$

Exemple de raccordement type C93 :

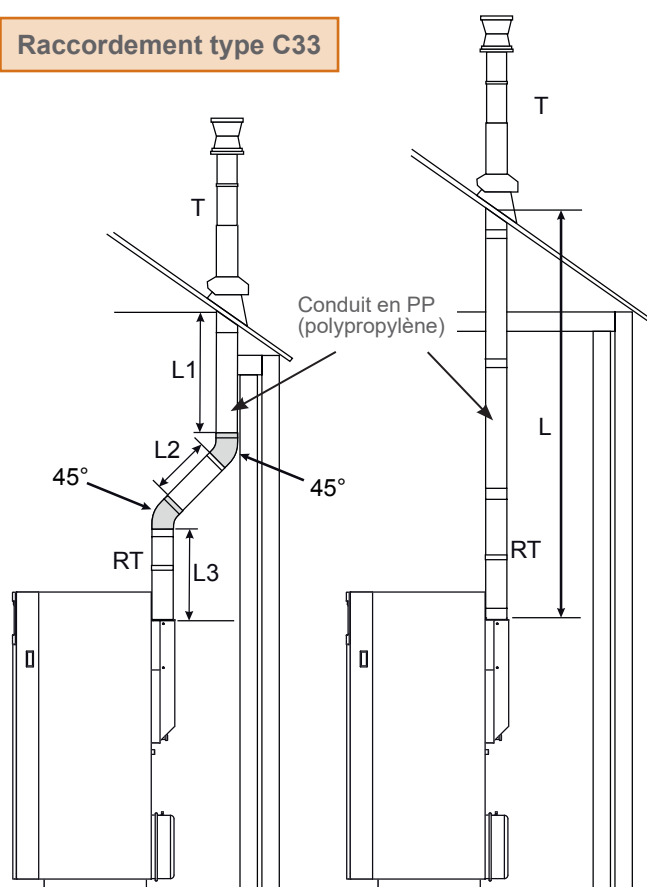
▣ entrée au mur avec 2 coudes à 90° et 2 dévoiements de 30° : $L1 + L2 + (2 \times 1 \text{ m}) + (2 \times 0,3 \text{ m}) \leq 8 \text{ m}$.

▣ entrée au plafond avec 2 dévoiements de 30° : $L1 + L2 + (2 \times 0,3 \text{ m}) \leq 8 \text{ m}$



RT - Conduit télescopique T - terminal (maxi 1 m)

Raccordement type C33



Raccordement type C93

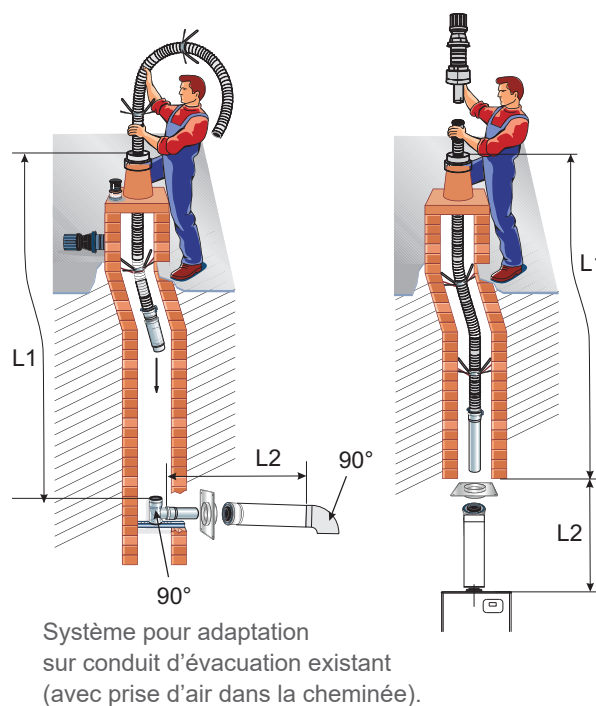


fig. 16 - Possibilités de raccordement C13, C33

▼ Conduit d'évacuation cheminée B23, B23P

Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

Le conduit d'évacuation doit être bien dimensionné (selon la norme NF EN 13384-1).

Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.

Le conduit doit être étanche à l'eau.

Le conduit doit avoir une bonne isolation thermique.

Le conduit d'évacuation doit être conforme à l'arrêté du 22 octobre 1969 (fig. 17).

L'entrée du conduit de fumée doit se trouver :

- soit dans le local où est situé l'appareil,
- soit dans un local adjacent.

Dans ce cas, il doit être accolé à la paroi séparative des deux locaux de façon à permettre un raccordement direct au travers de cette paroi.



Pour les appareils 32 kW en B23P : la section du conduit doit être $\varnothing$ 110 (voir fig. 19, page 21).

La traversée de la première paroi doit être réalisée de façon étanche.

Lors de la traversée d'autres parois, aucun système d'étanchéité ne doit être mis en oeuvre afin que l'espace annulaire paroi / conduit soit totalement libre.

La distance entre la paroi extérieure du conduit d'évacuation des produits de combustion et les parois du conduit de cheminée doit être supérieure à 20 mm.

L'espace entre le conduit d'évacuation et le conduit de cheminée doit être mis en communication en partie haute avec l'extérieur, directement par une ouverture d'au moins 100 cm².

Conduit de raccordement cheminée B23, B23P

Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

La section du conduit de raccordement ne doit pas être inférieure à celle de la buse de sortie de l'appareil.

Pour les appareils 32 kW en B23P : la section du conduit doit être $\varnothing$ 110 (utiliser l'adaptateur 80 / 110 voir § "Colisage", page 6).

Le conduit de raccordement doit être démontable.

La buse d'évacuation sera raccordée au conduit de manière étanche.

L'appareil sera raccordé au conduit d'évacuation au moyen de tuyaux de fumée du commerce agréés pour résister aux produits de combustion, aux condensats.



**L'utilisation des conduits de raccordement en polypropylène (PP) est recommandée.
L'utilisation des conduits de raccordement en aluminium est interdite.**

Par conception, la température des fumées de la chaudière ne peut excéder 110 °C et la chaudière est équipée d'une sécurité thermique (voyant rouge, rep. 7, fig. 9, page 13) aussi il n'est pas nécessaire d'ajouter un thermostat de protection des conduits d'évacuation.

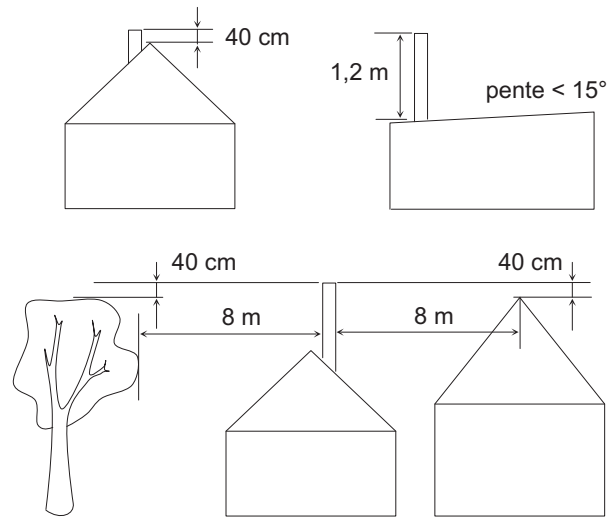


fig. 17 - Hauteur de la souche
du conduit d'évacuation (B23P)

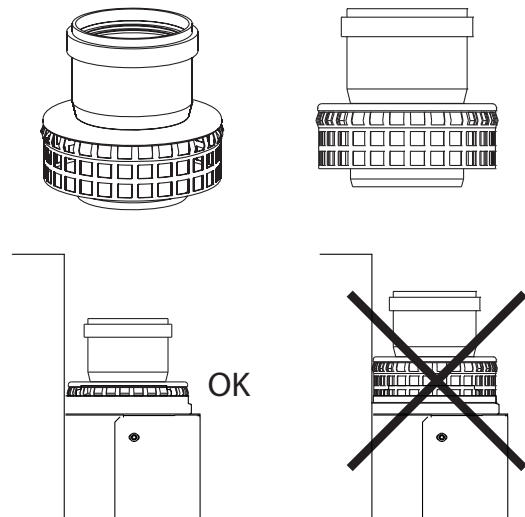
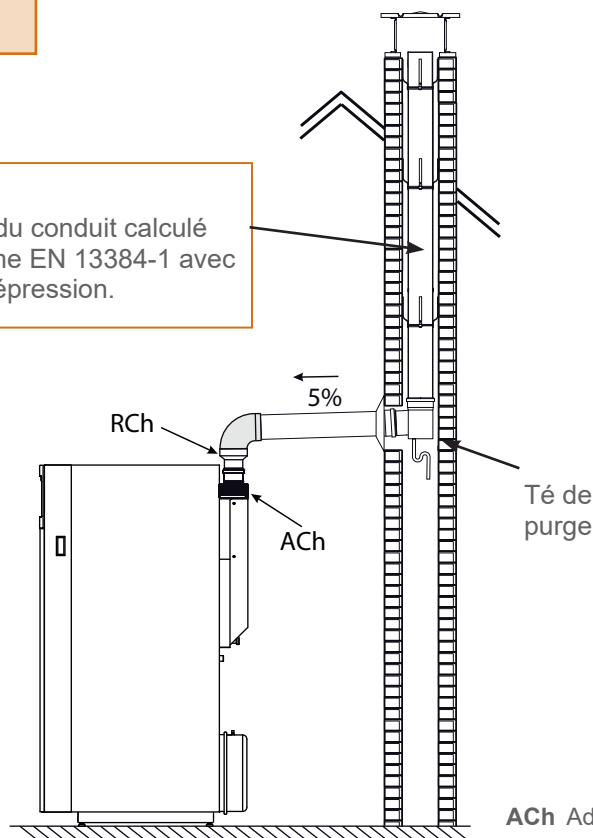


fig. 18 - Montage de l'adaptateur
cheminée 073295 (B23, B23P)

Raccordement cheminée type B23

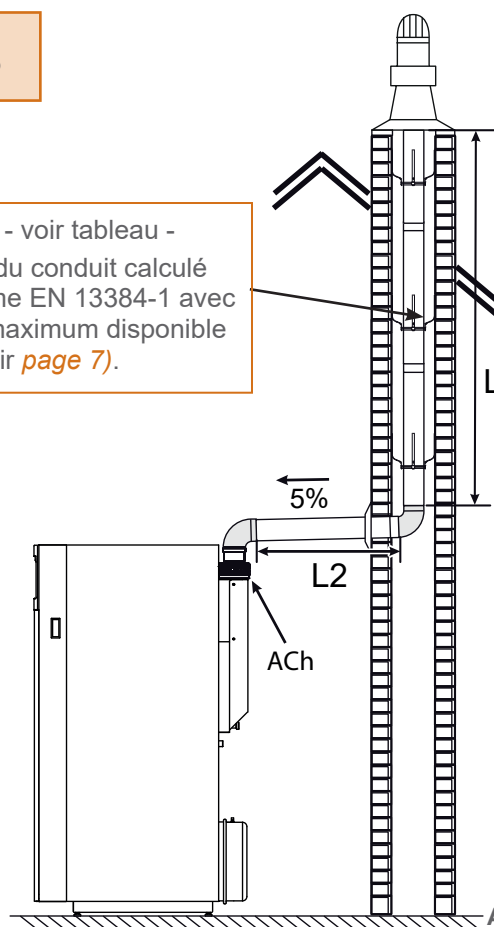
Tubage (PP)
Dimensions du conduit calculé
selon la norme EN 13384-1 avec
conduit en dépression.



ACh Adaptateur cheminée 80 (073295)
RCh Adaptateur cheminée 80-125 (073423)

Raccordement cheminée type B23P

Tubage (PP) - voir tableau -
Dimensions du conduit calculé
selon la norme EN 13384-1 avec
la pression maximum disponible
à la buse (voir [page 7](#)).



Longueur rectiligne maximale (hors tout) = 15 m

Cette longueur doit être réduite
-de 1 m par coude à 90° et
-de 0,5 m par coude à 45°.

L1 Exemple : raccordement perpendiculaire avec 2
coudes à 90° :
 $L1 + L2 + (2 \times 1 \text{ m}) \leq 15 \text{ m}$

Chaudière	Conduit de raccordement
25 kW	ø 80 (possible)
	ø 110 (recommandé)
32 kW	ø 110 (obligatoire)

ACh Adaptateur cheminée 80 (073295)

fig. 19 - Possibilités de raccordement (type B23 et B23P)

Raccordements hydrauliques

Raccordements hydrauliques du circuit de chauffage

Rinçage de l'installation

Avant de raccorder la chaudière sur l'installation, rincer correctement le réseau chauffage pour éliminer les particules qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la chaudière. Ne pas utiliser de solvant ou d'hydrocarbure aromatique (essence, pétrole, etc...).

Dans le cas d'une installation ancienne, prévoir sur le retour de la chaudière et au point bas un pot de décantation de capacité suffisante et muni d'une vidange, afin de recueillir et évacuer les impuretés.

Ajouter à l'eau un produit alcalin et un dispersant.

Effectuer plusieurs opérations de rinçage de l'installation, avant de procéder au remplissage définitif.

Raccordement au circuit de chauffage

Raccorder l'évacuation de la soupape de sûreté à l'égout via un siphon.

Installer une sécurité contre le manque d'eau lorsque la chaudière est installée au point haut de l'installation (par exemple au grenier).

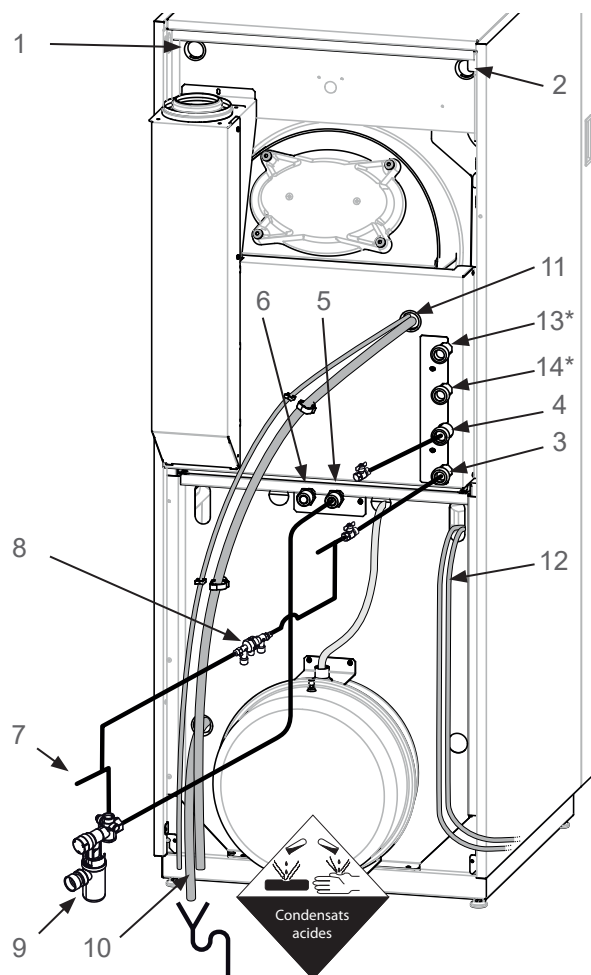
Raccordement d'un circuit de chauffage secondaire (circuit 2)

Il est nécessaire d'utiliser un kit hydraulique 2^{ème} circuit (option), se référer à la notice fournie avec le kit hydraulique :

- **Pour un circuit de radiateurs** : Kit 2^{ème} circuit sur pompe (CCP). Pour un confort optimum, il est nécessaire d'installer une sonde d'ambiance pour le circuit 1.
- **Pour un circuit plancher chauffant** : Kit 2^{ème} circuit sur vanne (CC2)

Raccordement au circuit sanitaire

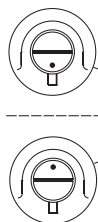
- **Boucle sanitaire** : Dans le cas d'une configuration avec 2 circuits de chauffage, la boucle sanitaire est possible uniquement avec le kit 2^{ème} circuit sur vanne (CC2). Voir §  "Raccordement électrique", page 26).



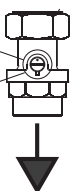
1. Passage de câbles (puissance)
2. Passage de câbles (sondes)
3. Départ chauffage (circuit 1)
4. Retour chauffage (circuit 1)
5. Entrée EFS (eau froide sanitaire)
6. Sortie ECS (eau chaude sanitaire)
7. Remplissage
8. Disconnecteur (non fourni)
9. Groupe de sécurité (non fourni)
10. Évacuation condensats (tuyau résistant aux condensats acides). Raccordement à l'égout avec siphon
11. Évacuations soupape de sûreté et purge
12. Flexibles fioul
13. Départ chauffage (circuit 2)*
14. Retour chauffage (circuit 2)*

* avec kit 2^{ème} circuit

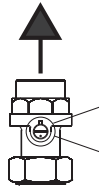
Clapet débrayé
(position de remplissage
ou de purge)



Clapet fermé
(position normale
de fonctionnement)



Clapet fermé
(position normale
de fonctionnement)



Clapet débrayé
(position de remplissage
ou de purge)

fig. 21 - Clapet antiretour

fig. 20 - Raccordements

► Remplissage et purge de l'installation

- Procéder au remplissage de l'installation.



Pendant le remplissage, ne pas faire fonctionner le circulateur, ouvrir tous les purgeurs de l'installation pour évacuer l'air contenu dans les canalisations.

■ Pendant le remplissage :

- Débrayer le(s) clapet(s) antiretour (*fig. 22 et fig. 21*).
- Si nécessaire, dégazer au niveau du bouchon de la tuyauterie retour chauffage "circuit 1" (rep. 3, *fig. 22*).

Fermer les purgeurs et ajouter de l'eau jusqu'à ce que la pression du circuit hydraulique atteigne 1,5 à 2 bar.

- Purger le corps de chauffe (rep. 1, *fig. 22*).
- Si nécessaire, répéter les opérations de remplissage et de purge jusqu'au dégazage complet de l'échangeur et du serpentin sanitaire.
- Fermer le(s) clapet(s) antiretour lorsque les opérations de remplissage et de purge de l'échangeur et du serpentin sanitaire sont terminées.
- Brancher l'appareil sur le réseau et procéder à la mise en route.

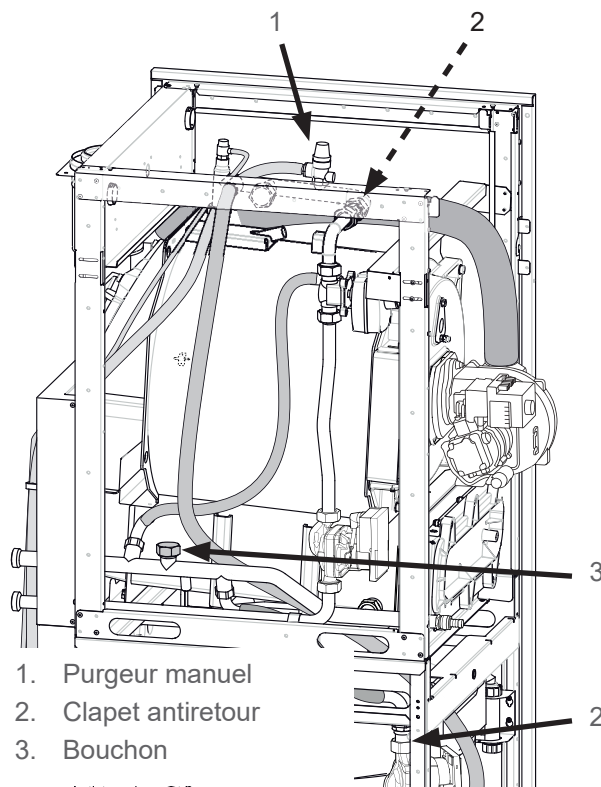


fig. 22 - Purgeur et clapets antiretour

► Raccordement de l'alimentation fioul

Se référer à la notice fournie avec le brûleur. Utiliser les flexibles fournis (*rep. 12, fig. 20*). Veiller à laisser un peu de longueur pour déposer le brûleur lors de son entretien.

Coller les étiquettes F7 ou F30 sur la chaudière et sur la cuve (à proximité de la trappe de remplissage).

▼ Biofioul F30



Vérifier la compatibilité de la cuve avec le Biofioul F30, et le cas échéant procéder au changement.

Le Biofioul F30 étant susceptible de décoller et mettre en suspension des dépôts présents dans la cuve, des précautions doivent être prises avant son utilisation afin de l'éviter.

Afin d'éviter une dégradation prématurée du combustible :

- S'assurer que le réservoir est installé à l'intérieur, de manière à éviter qu'il soit soumis à de grandes amplitudes thermiques ;
- Si le réservoir est installé à l'extérieur, l'évent doit être équipé d'une membrane hydrophobe qui empêche l'entrée de l'humidité de l'air. Veiller également à ce que la température du combustible ne soit jamais inférieure à 0°C (si nécessaire, prévoir une isolation thermique du réservoir)

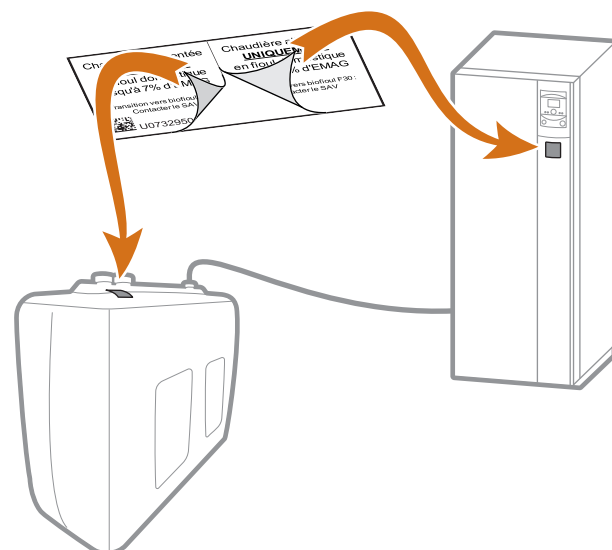


fig. 23 - Étiquette F7 / F30

► Évacuation des condensats

Le système de récupération de condensats de la chaudière doit être raccordé via un siphon, soit à l'égout (bac de dégraissage, tout-à-l'égout, etc.) ([rep. 10, fig. 20, page 22](#)), soit à un bac de neutralisation ([fig. 25](#)).

Le fioul domestique est un produit contenant du soufre susceptible de former des condensats acides.

Ne pas raccorder à une évacuation d'eaux pluviales.

Utiliser des tuyaux résistants aux condensats acides.

i À la première mise en service, remplir le siphon ([rep. 8, fig. 6, page 10](#)) verser un verre d'eau dans le siphon ([fig. 26](#)) .

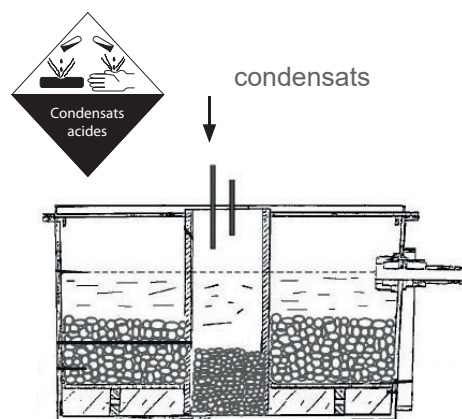


fig. 25 - Bac de neutralisation

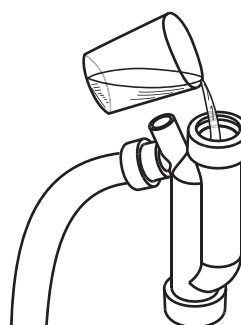


fig. 26 - Remplissage du siphon



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

Raccordement électrique



Avant toute intervention, s'assurer que toutes les alimentations électriques sont coupées.

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur (norme NF C 15-100 - France).



► Raccordements électrique de puissance (BT)

Il est vivement conseillé d'équiper l'installation électrique d'une protection différentielle de 30 mA.

Prévoir une coupure bipolaire à l'extérieur de la chaudière.

Le commutateur placé sur le tableau de contrôle ne dispense pas de l'installation d'un interrupteur général réglementaire.

Pour accéder aux bornes de raccordement :

- Déposer la façade.
 - Ouvrir le coffret électrique (1 vis).
 - Effectuer les raccordements suivant le schéma (*fig. 30*).
- Il est impératif de respecter la polarité phase-neutre lors du branchement électrique.
- Passer les câbles d'alimentation (chaudière, brûleur, circulateur) dans les passe-fils à l'arrière de l'appareil.
 - Séparer les câbles fort et faible courant afin d'éviter des perturbations. (*rep. 1 et 2, fig. 28*).
 - Veiller à ce que tous les câbles électriques sont logés dans les espaces prévus à cet effet.
 - Serrer les câbles à l'aide des presse-étoupes afin d'éviter tout débranchement accidentel des fils conducteurs.

▼ Sécurité contre le manque d'eau

- Bornier régulation SK1 SK2 (enlever préalablement le shunt).

► Raccordements électriques TBTS

▼ Régulation par sonde d'ambiance et/ou thermostat

Voir les instructions de montage à l'intérieur de l'emballage de la sonde.

La sonde doit être installée dans la zone de séjour, sur une cloison bien dégagée. Elle sera installée de manière à être facilement accessible. Éviter les sources de chaleur directe (cheminée, téléviseur, plans de cuisson) et les zones de courant d'air frais (ventilation, porte, couloir).

Les défauts d'étanchéité à l'air des constructions se traduisent souvent par un soufflage d'air froid par les gaines électriques. Colmater les gaines électriques si un courant d'air froid arrive au dos de la sonde d'ambiance.

- Installation équipée d'1 ou 2 sondes d'ambiance (T55 / T58)
- Raccorder chacune des sondes sur l'une des bornes **CL+** et **CL-** de la carte de régulation de la chaudière (*fig. 30*) à l'aide du connecteur fourni.
- Et/ou se référer à la notice fournie avec la sonde ambiance radio.
- Installation équipée d'1 régulation (radio T78, filaire T75)
- Se référer à la notice fournie avec la centrale ambiance.
- Installation équipée d'1 ou 2 thermostat(s)
- Supprimer le shunt et raccorder le (ou les) thermostat(s) sur les bornes **M-H1** (*fig. 30*) et/ou **M-H2** (*page 57*) et se référer à la notice du thermostat. (**Remarque** : Avec le thermostat sur CC1, le raccordement d'un modem téléphonique est impossible).

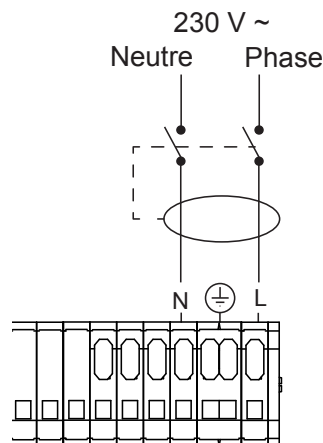


fig. 27 - Protection différentielle

- Menu «Configuration d'installation» : les lignes **5950** (CC1) (et **5960** si CC2) sont configurées par défaut sur les paramètres **11 / 12** (Thermostat d'ambiance CC1 / CC2) (voir *page 45*).

▼ Sonde extérieure

Voir les instructions de montage à l'intérieur de l'emballage de la sonde.

Placer la sonde sur la façade la plus défavorisée, en général la façade nord ou nord-ouest.

Elle ne doit en aucun cas être exposée au soleil matinal. Elle sera installée de manière à être facilement accessible mais au minimum à 2,5 m du sol.

Il faut impérativement éviter les sources de chaleur comme les cheminées, les parties supérieures des portes et des fenêtres, la proximité des bouches d'extraction, les dessous de balcons et d'avant-toits qui isoleraient la sonde des variations de la température de l'air extérieur.

▼ Modem téléphonique

Il est possible de commander la mise hors-gel de la chaudière via un contact modem (*fig. 31*) (type Siemens TEL 110). **Dans ce cas, le thermostat sur CC1 est impossible.**

- Supprimer le shunt et raccorder la sortie de la commande téléphonique sur les bornes **M-H1** de la carte de régulation RVS.
- Réglages : Menu «Configuration d'installation», lignes **5950** sur (1) Commutation régime CC+ECS et **5951** sur **Contact travail** (NO) (voir *page 45*).

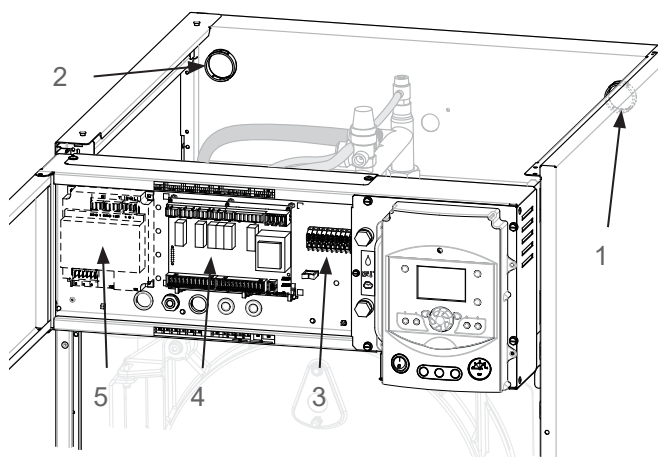
▼ Si boucle sanitaire

- Raccorder le circulateur de boucle sanitaire sur le connecteur QX1 (dans ce cas le kit 2^{ème} circuit sur **pompe (CCP)** ne peut pas être utilisé).

▼ Si plancher chauffant

Sécurité thermique plancher chauffant.

Le raccordement de la sécurité thermique du plancher chauffant est à la charge de l'installateur.



1. Passe-fils (puissance)
2. Passe-fils (sondes)
3. Borniers
4. Carte de régulation chaudière (RVS)
5. Régulateur 2^{ème} circuit (AVS)
(avec kit 2^{ème} circuit sur vanne)

fig. 28 - Accès au coffret électrique et descriptif

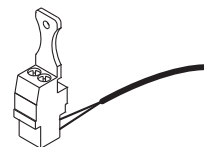


fig. 29 - Connecteur régulation

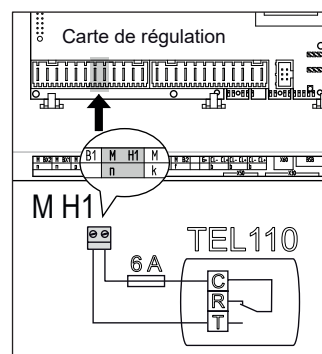
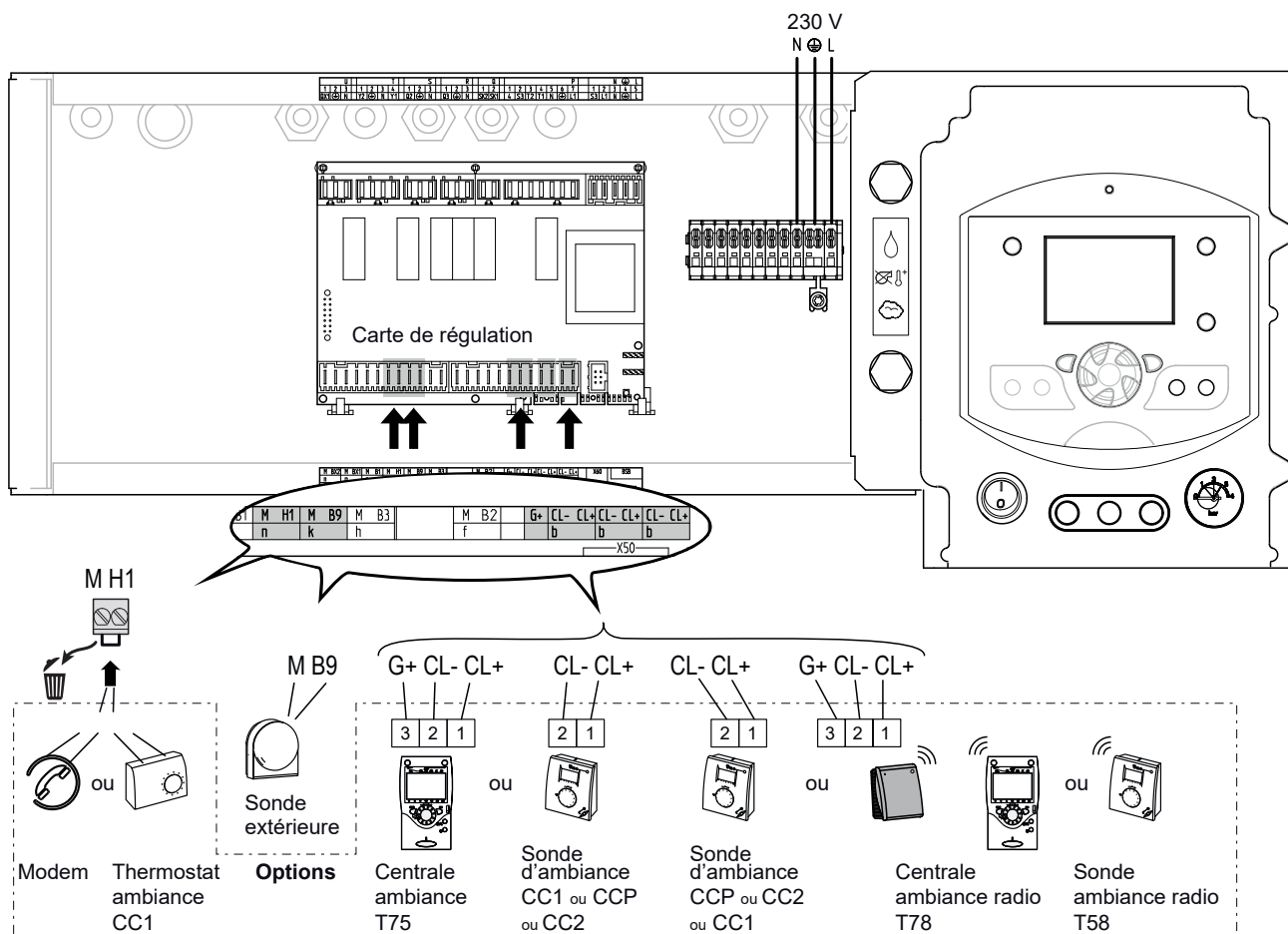


fig. 31 - Commande téléphonique



Thermostat ambiance CC2 sur régulateur 2^{ème} circuit (bornes M-H2, voir page 57).

fig. 30 - Raccordements sur la carte de régulation chaudière

⚙ Mise en service

► Contrôles avant mise en service

▼ Circuit hydraulique

- S'assurer qu'un rinçage de l'installation a été effectué.
- Effectuer le contrôle d'étanchéité de l'ensemble de l'installation.
- À la première mise en service, vérifier que le siphon est rempli d'eau (voir § "Évacuation des condensats", page 24)

▼ Circuit fioul

- Procéder aux vérifications d'usage du brûleur et de son circuit d'alimentation.

Biofioul F30



Il est nécessaire de convertir les lignes d'alimentation en combustible initialement bitube en monotube entre le préfiltre et le réservoir de stockage.

- Il est préconisé d'utiliser une crépine flottante.
- Pour l'ensemble des éléments qui constituent la ligne d'alimentation (crépine, vanne police, canalisation d'aspiration, préfiltre dégazeur, joints, clapets, raccords, ...), vérifier la compatibilité des matériaux. Le cas échéant remplacer les éléments non compatibles avec le Biofioul F30.

▼ Chaudière

- Vérifier la bonne mise en place des turbulateurs.
- Vérifier l'étanchéité du système d'évacuation (conduit de raccordement et cheminée, ventouse).
- Vérifier la pression foyer (fig. 30).

▼ Circuit électrique :

- Vérifier que la polarité phase-neutre de l'alimentation électrique est respectée.
- Vérifier que tous les matériels sont branchés sur les bornes de raccordement adéquates.
- Vérifier le bon serrage des connexions électriques sur les bornes de raccordement.

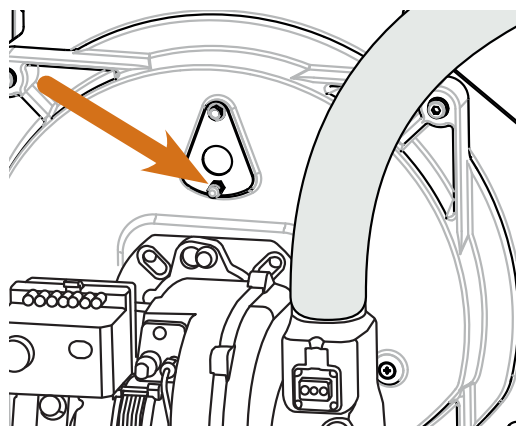


fig. 32 - Pression foyer

► Démarrage

Pour garantir le bon fonctionnement de l'appareil :

- Vérifier que la polarité phase-neutre de l'alimentation électrique est respectée.
- Enclencher le bouton marche/arrêt (repère 4, fig. 9).

Pendant la phase d'initialisation du régulateur, l'afficheur montre tous les symboles, puis "Données, mettre à jour", puis indique "Température chaudière".

- Effectuer tous les réglages spécifiques de la régulation [configuration d'installation en particulier : niveaux **I** (Mise en service) et **S** (Spécialiste)].

- Appuyer sur la touche OK .

- Maintenir appuyé la touche  pendant 3s et sélectionner le niveau d'accès "Mise en service" à l'aide du bouton rotatif .

- Valider avec la touche OK .

- Paramétrer la régulation de la chaudière (consulter la liste des réglages "*Paramétrage de la régulation*", page 38).



Il n'est pas recommandé d'installer des vannes thermostatiques dans la pièce de référence où se trouve la sonde de température ambiante. Toutefois, s'il y a des vannes thermostatiques, elles doivent être ouvertes en grand ou réglées plus haut que la température ambiante de consigne normale. Sinon l'adaptation et/ou l'optimisation de l'heure d'enclenchement seraient faussées.

Tous les autres réglages "niveau **U**" (Utilisateur final) sont pré-réglés d'usine sur des valeurs standards.

Leurs modifications ne seront utiles que pour satisfaire les demandes particulières de l'utilisateur.

► Réglage du brûleur

Se référer à la notice fournie avec le brûleur.

Axeo NOx Duo 25 F30

Gicleur	Pression pompe	Débit fioul, brûleur à chaud
GPH et angle	bar	kg/h
0,55 gph - 60°H	10	2.14

Axeo NOx Duo 32 F30

Gicleur	Pression pompe	Débit fioul, brûleur à chaud
GPH et angle	bar	kg/h
0,65 gph - 60°H	10.8	2,75

▼ Réglage des électrodes

Se référer à la notice fournie avec le brûleur.

▼ Réglage de l'air de combustion

- Activer la fonction "ramoneur" (touche .

Afin d'obtenir un rendement optimum de la chaudière, il est conseillé d'adapter le réglage d'air du brûleur aux conditions de l'installation (CO₂ à 12.5% ± 0.2, indice d'opacité 0).

- Après le réglage du brûleur, ne pas oublier de désactiver la fonction "ramoneur" (touche .

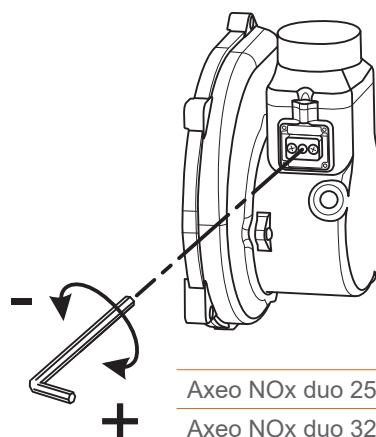


fig. 33 - Réglage du volet d'air

► Réglages du circulateur

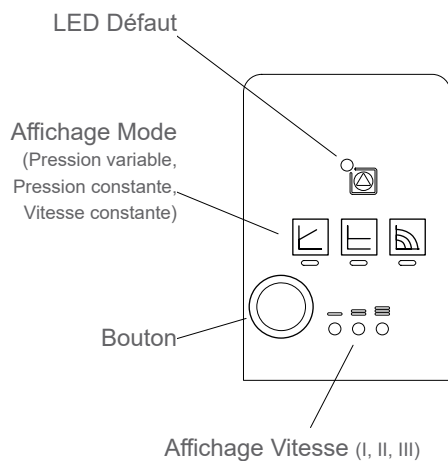


fig. 34 - Affichage sur le boîtier circulateur

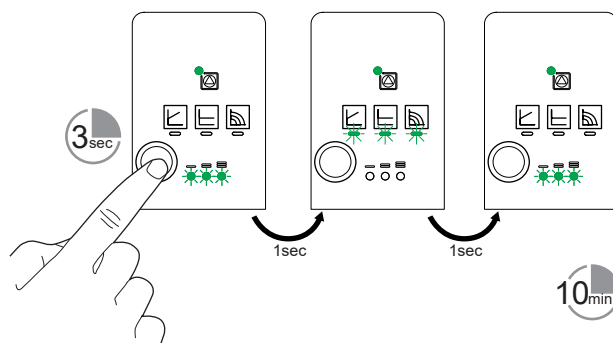


fig. 36 - Mode dégazage

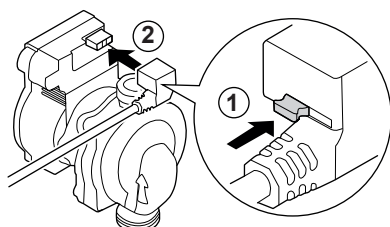


fig. 35 - Raccordement du faisceau circulateur

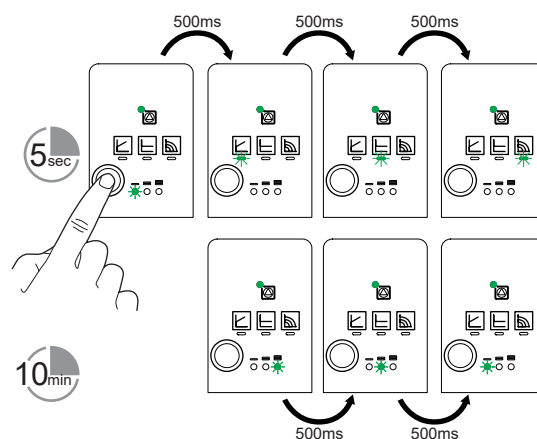


fig. 37 - Redémarrage manuel du circulateur

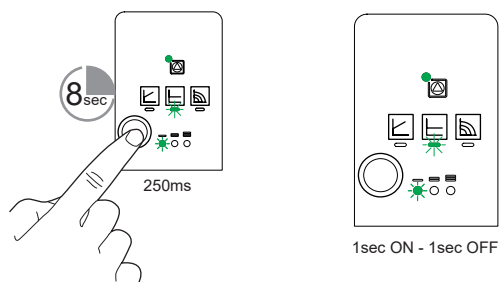
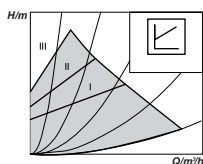


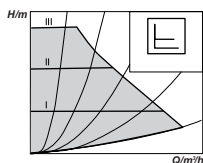
fig. 38 - Verrouillage & déverrouillage des réglages du circulateur



Pression variable

Le circulateur fait varier la hauteur manométrique en fonction du débit.

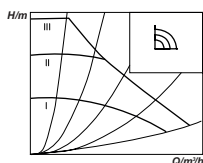
Recommandé pour une installation équipée de **radiateurs** (en particulier tout système avec têtes thermostatiques ou avec électro-vanne de zone).



Pression constante

Le circulateur maintient la hauteur manométrique constante quelque soit le débit.

Recommandé pour une installation à perte de charge constante type **plancher chauffant**.



Vitesse constante

Le circulateur maintient la vitesse de circulation constante quelque soit la pression.

Recommandé pour une installation à perte de charge constante type **plancher chauffant**.

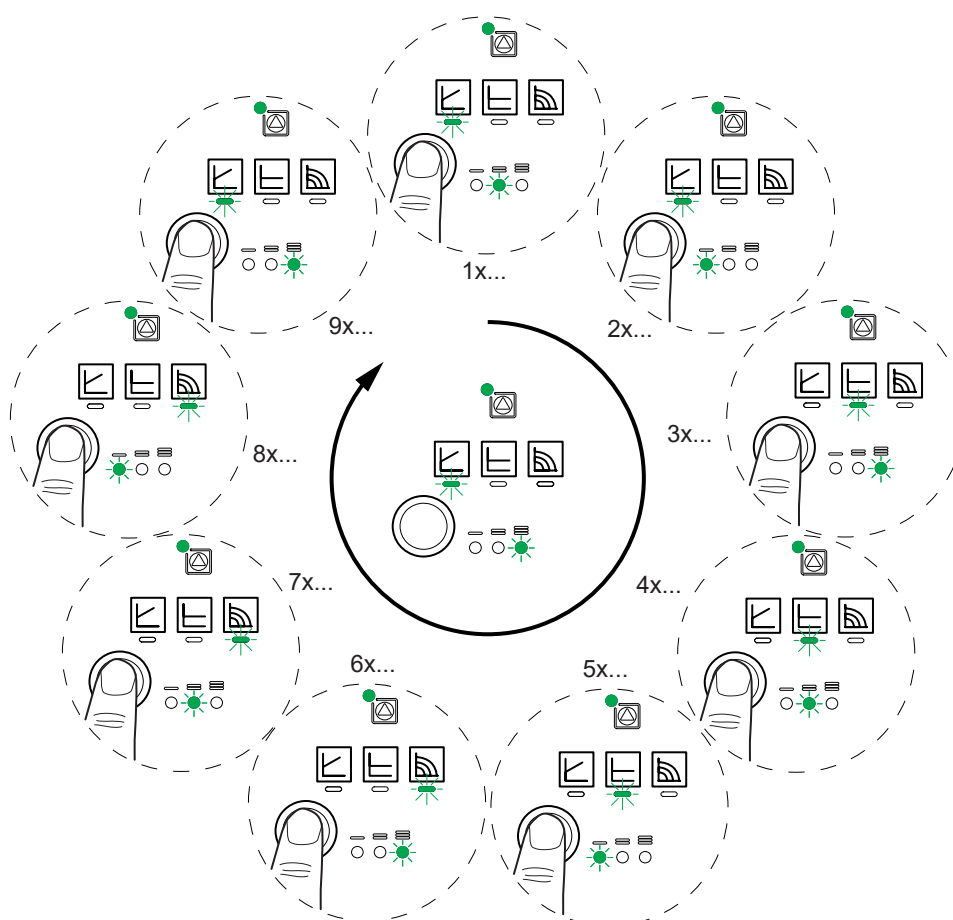


fig. 39 - Réglage du circulateur

► Configuration de la sonde d'ambiance (T55)

- Pour configurer la sonde d'ambiance et la lier à la zone de chauffage adéquate :
- Appuyer plus de 3s sur la touche de présence. La sonde d'ambiance affiche RU et un chiffre clignote.
- Tourner la mollette pour choisir la zone (1, 2).



Si l'installation est équipée de 2 sondes d'ambiance, brancher d'abord une sonde et la configurer en zone 2. Brancher ensuite l'autre sonde qui est configurée par défaut en zone 1.

- Appuyez sur la touche de présence, la sonde d'ambiance affiche P1 et un chiffre qui clignote.

1 : Enregistrement automatique ; une correction de la consigne avec le bouton est adoptée sans validation particulière (timeout) ou par une pression sur la touche de régime.

2 : Enregistrement avec confirmation ; une correction de la consigne avec le bouton n'est adoptée qu'après une pression sur la touche de régime.

- Appuyez de nouveau sur la touche de présence, la sonde d'ambiance affiche P2 et un chiffre qui clignote.

0 : OFF ; tous les éléments d'exploitation sont déclenchés.

1 : ON ; Les éléments d'exploitation suivants sont verrouillés :

Basculement du mode de fonctionnement du circuit de chauffage.

Ajustement de la consigne de confort.

Changement du niveau d'exploitation.

La sonde d'ambiance affiche OFF pendant 3s lorsqu'on appuie sur un bouton verrouillé.

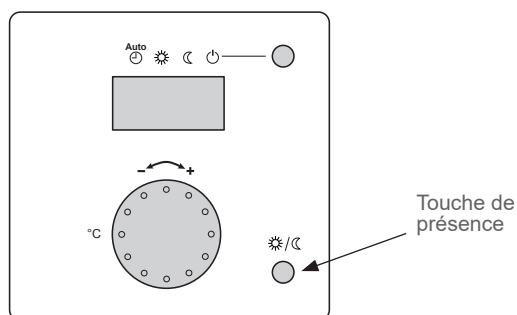


fig. 40 - Sonde d'ambiance

► Configuration d'un appareil d'ambiance radio (T58/T78)

Se référer à la notice fournie avec l'appareil d'ambiance radio

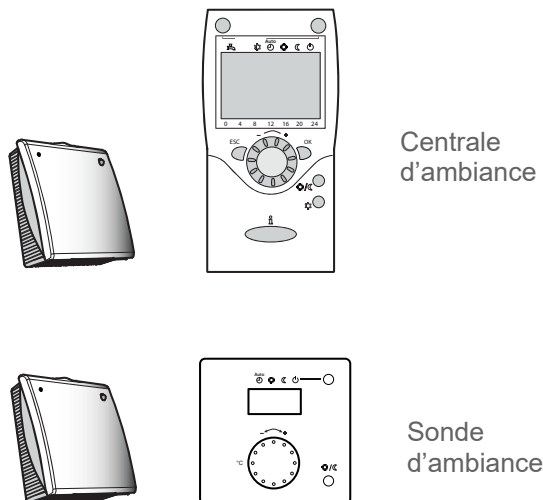


fig. 41 - Appareil d'ambiance radio



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

Interface régulation

► L'interface utilisateur

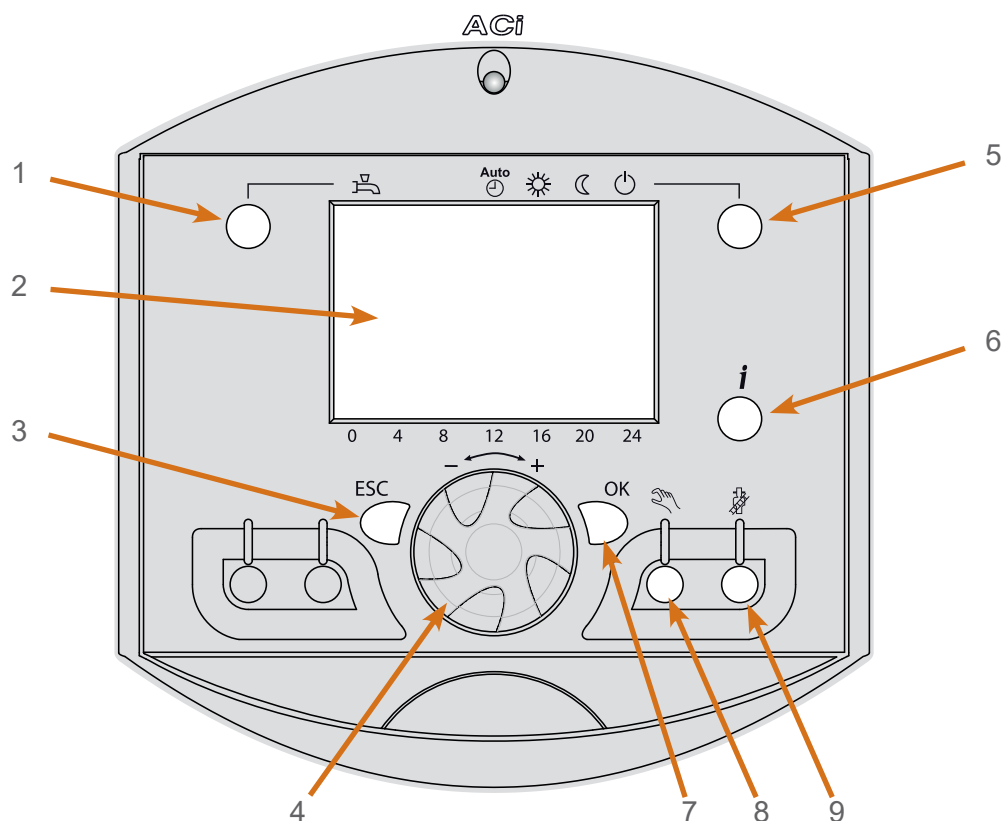


fig. 44 - Interface utilisateur

► La sonde d'ambiance (option) et la centrale ambiance (option)

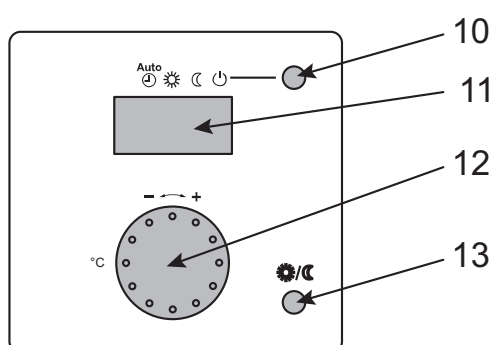


fig. 43 - Sonde d'ambiance T55 / T58 (option)

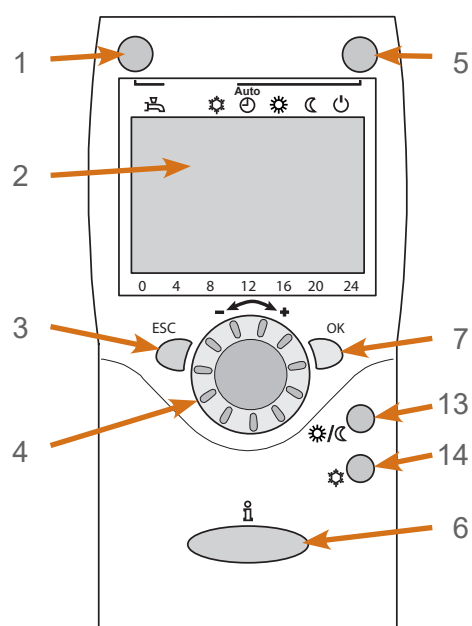


fig. 42 - Centrale d'ambiance T75 / T78 (option)

Rep.	Fonctions	- Définitions des fonctions
1	Sélection du régime de fonctionnement ECS  Marche  Arrêt	Marche : Production d'ECS en fonction du programme horaire. Arrêt : Préparation de l'eau chaude sanitaire à l'arrêt avec fonction antigel de l'eau sanitaire. Touche enclenchement manuel : Appuyer sur la touche ECS pendant 3 s (commutation "réduit" vers "confort" jusqu'à la prochaine commutation du programme horaire ECS).
2	Affichage digital	Contrôle du fonctionnement, lecture de la température actuelle, du régime de chauffe, d'un défaut éventuel  . Visualisation des réglages.
3	Sortie "ESC"	Quitter le menu
4	Navigation et réglage	Sélection du menu Réglage des paramètres Réglage de la consigne de température confort.
5	Sélection du régime de chauffe	 Chauffage en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver).  Température de confort permanente.  Température réduite permanente.  Régime "veille" avec protection hors-gel (sous réserve que l'alimentation électrique de la chaudière ne soit pas interrompue).
6	Affichage d'information	Diverses informations.  Lecture des codes d'erreur.  Information concernant la maintenance, le régime spécial.
7	Validation "OK"	Entrée dans le menu sélectionné. Validation du réglage des paramètres. Validation du réglage de la consigne de température confort.
8	Régime manuel	Les sorties relais ne sont plus commandées par la régulation, mais sont réglées, selon leur fonction, sur un état prédéfini du mode manuel.
9	Fonction ramonage Appui bref (moins de 3 secondes) Test thermostat sécurité Appui long (plus de 3 secondes)	La fonction ramonage génère l'état de fonctionnement nécessaire pour la mesure des émissions (fumées). Test thermostat sécurité : la touche doit rester enfoncée pendant toute la durée du test. Si l'on relâche la touche, le test est interrompu. Le test est visualisé sur l'affichage. Ce test ne peut être effectué que par un spécialiste car la chaudière est chauffée au delà de la limite maximale de température.
10	Sélection du régime de chauffe	Chauffage en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver). Température confort permanente. Température réduite permanente. Régime "veille" avec protection hors-gel. (sous réserve que l'alimentation électrique de la chaudière ne soit pas interrompue).
11	Écran d'affichage	Contrôle du fonctionnement, lecture de la température actuelle, du régime de chauffe, défaut éventuel .
12	Bouton de réglage	Réglage de la consigne de température confort
13	Touche de présence	Commutation confort / réduit.
14	Non concerné	-

► La loi d'eau

Le fonctionnement de la chaudière est asservi à la loi d'eau.

La température de consigne de l'eau du circuit de chauffage est ajustée en fonction de la température extérieure.

Le choix de la loi d'eau peut être réalisé automatiquement par la machine (auto-adaptation) ou réglé manuellement par l'installateur (Paramètres 720, 721 et 726).

S'il y a des vannes thermostatiques sur l'installation, elles doivent être ouvertes en grand ou réglées plus haut que la température ambiante de consigne normale.

▼ Réglage manuel

Lors de l'installation, la loi d'eau doit être paramétrée en fonction des émetteurs de chauffage et de l'isolation du logement.

Les courbes de loi d'eau présentées (*fig. 47*) se réfèrent à une consigne d'ambiance égale à 20 °C.

La pente de la loi d'eau (paramètre 720) détermine l'impact des variations de la température extérieure sur les variations de la température de départ chauffage. Plus la pente est élevée plus une faible diminution de température extérieure entraîne une augmentation importante de la température de départ de l'eau du circuit chauffage.

Le décalage de la loi d'eau (paramètre 721) modifie la température de départ de toutes les courbes, sans modification de la pente (*fig. 45*).

Les actions correctives en cas d'inconfort sont répertoriées dans le tableau (*fig. 46*).

▼ Auto-adaptation

Lorsque cette fonction est activée (paramètre 726), la loi d'eau est ajustée automatiquement, il est donc inutile d'agir sur la pente ou le décalage de la loi d'eau (paramètre 720 et 721).

Lors de la première activation de cette fonction, l'utilisateur final peut ressentir de l'inconfort pendant quelques jours. Cette période, qui n'excède pas une semaine, est nécessaire à la régulation pour déterminer la pente et le décalage de la loi d'eau. Il est déconseillé durant ce temps de changer la consigne de température.

Pour garantir le fonctionnement de l'auto-adaptation, il est nécessaire :

- qu'une sonde d'ambiance soit raccordée,
- que le paramètre influence d'ambiance soit réglé entre 1 et 100 % (paramètre 750) (selon l'installation, la sonde d'ambiance pourra avoir une influence plus ou moins importante sur le réglage de la loi d'eau),
- que la pièce dans laquelle est installée la sonde d'ambiance ne comporte pas de robinet thermostatique. Si c'est le cas, ces derniers doivent être ouverts au maximum.

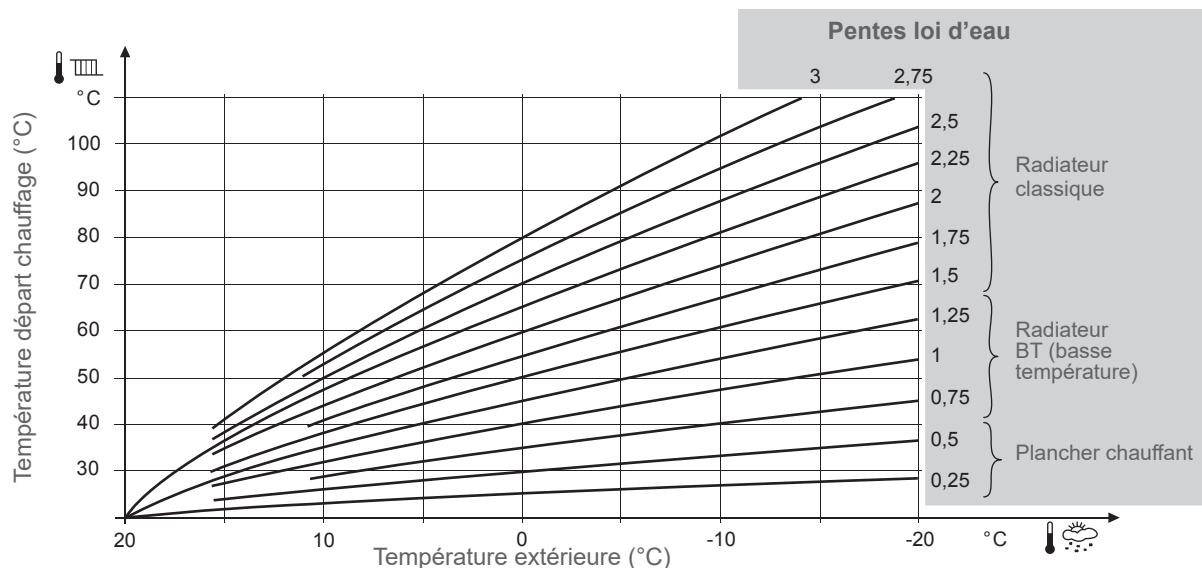


fig. 47 - Pente de la courbe de chauffe (ligne 720)

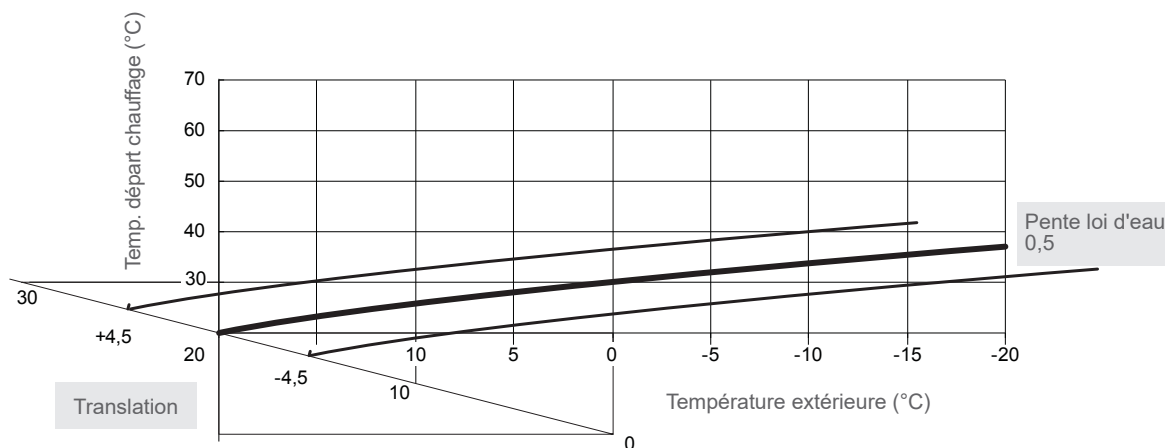


fig. 45 - Translation de la courbe de chauffe (ligne 721)

Sensations...		Actions correctives sur la loi d'eau :	
...par temps doux	...par temps froid	Pente (ligne 720)	Décalage (ligne 721)
Bon	Bon	Pas de correction	Pas de correction
Froid	Chaud		
Froid	Bon		
Froid	Froid	Pas de correction	
Bon	Chaud		Pas de correction
Bon	Froid		Pas de correction
Chaud	Chaud	Pas de correction	
Chaud	Bon		
Chaud	Froid		

fig. 46 - Actions correctives en cas d'inconfort

Menu régulation

► Paramétrage de la régulation

▼ Généralités

Seuls les paramètres accessibles aux niveaux :

- U** Utilisateur final
- I** Mise en service
- S** Spécialiste

sont décrits dans ce document.

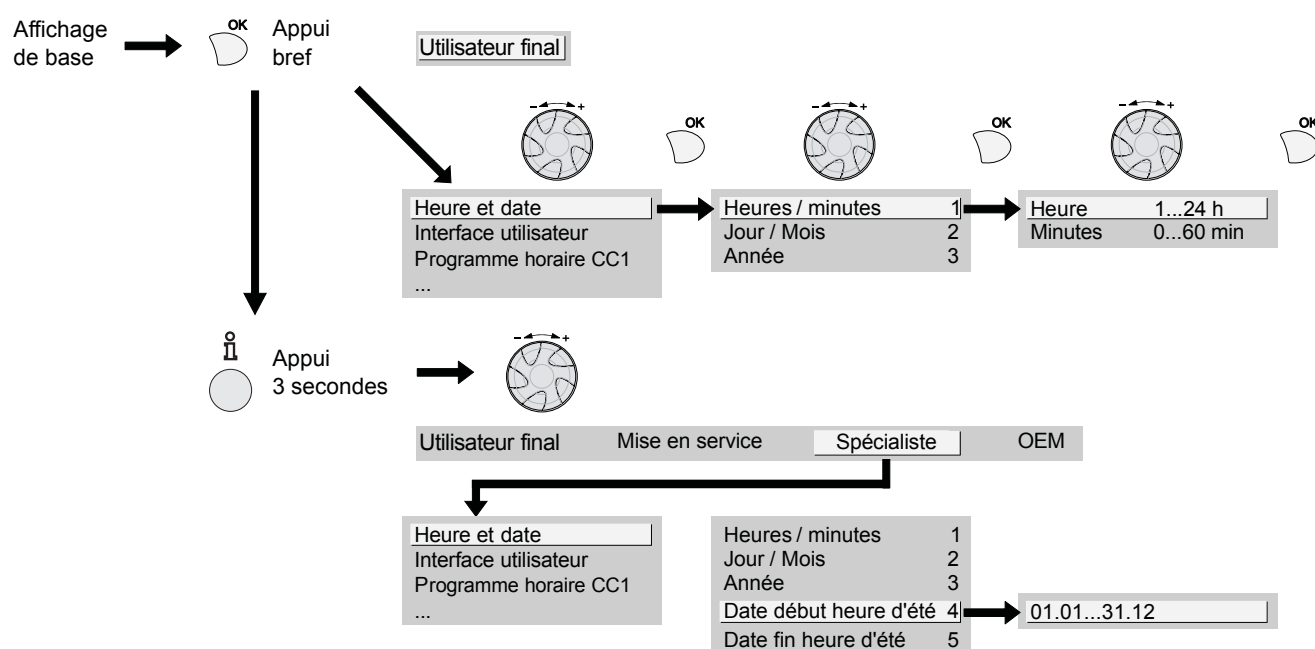
Les niveaux d'accès sont précisés dans la 2ème colonne du tableau par les lettres **U**, **I** et **S**.

Les paramètres OEM ne sont pas décrits et requièrent un code d'accès constructeur.

▼ Réglage des paramètres :

- Choisir le niveau souhaité.
- Faire défiler la liste des menus.
- Choisir le menu souhaité.
- Faire défiler les lignes de fonction.
- Choisir la ligne souhaitée.
- Ajuster le paramètre.
- Valider le réglage en appuyant sur **OK**
- Pour revenir au menu, appuyer sur **ESC**.

Si aucun réglage n'est effectué pendant 8 minutes, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.



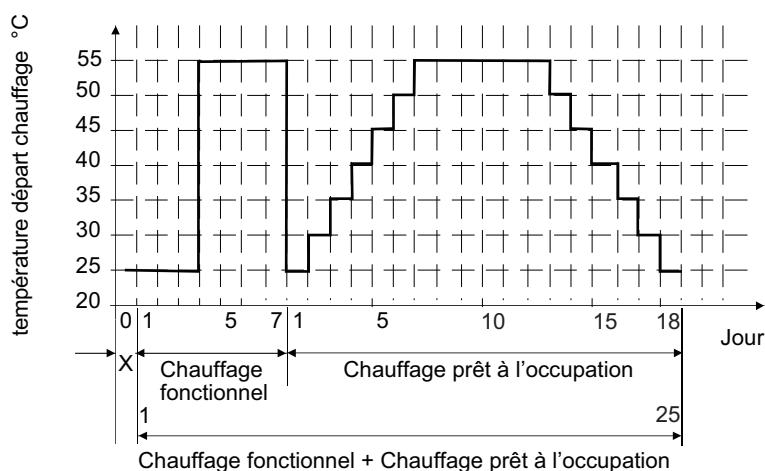
► Liste des lignes de fonction (réglages, diagnostic, état)

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Heure et date				
1	U Heures / minutes	00:00... 23:59	1	
2	U Jour / mois	01.01... 31.12	1	
3	U Année	1900... 2099	1	
5	S Début heure d'été (jour / mois)	01.01... 31.12	1	25.03
6	S Fin heure d'été (jour / mois)	01.01... 31.12	1	25.10
Le changement d'heure apparaîtra à 3h00 le premier dimanche après la date réglée.				
Interface utilisateur				
20	U Langue	English, Français, Italiano, Nederlands		Français
22	S Info	Temporaire Permanent		Temporaire
26	S Verrouillage exploitation	Arrêt Marche		Arrêt
27	S Verrouillage programmation	Arrêt Marche		Arrêt

<i>Ligne</i>		<i>Fonction</i>	<i>Plage de réglage ou affichage</i>	<i>Incrément de réglage</i>	<i>Réglage de base</i>
Programme horaire pour le chauffage, circuit 1					
500	U	Présélection jour / semaine	Lun-Dim Lun-Vend Sam-Dim Lundi Mardi...		Lun-Dim
501	U	1ère phase (en service)	00:00... --:--	10 min	6:00
502	U	1ère phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	22:00
503	U	2ème phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
504	U	2ème phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
505	U	3ème phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
506	U	3ème phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
516	U	Récupération des réglages standards	non, oui		non
Les valeurs standard, mémorisées dans la régulation, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.					
Programme horaire 2 / CC2					
Si l'installation est composée d'un 2 ^{ème} circuit sur vanne					
520	U	Présélection jour / semaine	Lun-Dim Lun-Vend Sam-Dim Lundi Mardi...		Lun-Dim
521	U	1ère phase (en service)	00:00... --:--	10 min	6:00
522	U	1ère phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	22:00
523	U	2ème phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
524	U	2ème phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
525	U	3ème phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
526	U	3ème phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
536	U	Récupération des réglages standards	non, oui		non
Les valeurs standard, mémorisées dans la régulation, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.					
Programme horaire 3 / CCP					
Si l'installation est composée d'un 2 ^{ème} circuit sur pompe					
540	U	Présélection jour / semaine	Lun-Dim Lun-Vend Sam-Dim Lundi Mardi...		Lun-Dim
541	U	1ère phase (en service)	00:00... --:--	10 min	6:00
542	U	1ère phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	22:00
543	U	2ème phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
544	U	2ème phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
545	U	3ème phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
546	U	3ème phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
556	U	Récupération des réglages standards	non, oui		non
Les valeurs standard, mémorisées dans la régulation, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.					

Ligne		Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Programme horaire 4 / ECS					
560	U	Présélection jour / semaine	Lun-Dim Lun-Vend Sam-Dim Lundi Mardi...		Lun-Dim
561	U	1ère phase (en service)	00:00... --:--	10 min	06:00
562	U	1ère phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	22:00
563	U	2ème phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
564	U	2ème phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
565	U	3ème phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
566	U	3ème phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
576	U	Récupération des réglages standards	non, oui		non
Les valeurs standard, mémorisées dans la régulation, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.					
Vacances, circuit 1					
642	U	Date de début de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
643	U	Date de fin de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
648	U	Régime du chauffage pendant les vacances	Protection hors-gel, réduit		Protection hors-gel
Vacances, circuit 2 / CC2					
Si l'installation est composée d'un 2 ^{ème} circuit sur vanne					
652	U	Date de début de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
653	U	Date de fin de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
658	U	Régime du chauffage pendant les vacances	Protection hors-gel, réduit		Protection hors-gel
Vacances, circuit P / CCP					
Si l'installation est composée d'un 2 ^{ème} circuit sur pompe					
662	U	Date de début de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
663	U	Date de fin de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
668	U	Régime du chauffage pendant les vacances	Protection hors-gel, réduit		Protection hors-gel
Réglage du chauffage, circuit 1					
710	U	Consigne confort	de température réduite... à température confort max	0,5 °C	20 °C
712	U	Consigne réduite	de température hors-gel... à température confort	0,5 °C	17 °C
714	U	Consigne "hors gel"	de 4 °C... à température réduite	0,5 °C	8 °C
716	S	Consigne confort max	de température confort... à 35 °C	1 °C	28 °C
720	I	Pente de la courbe de chauffe (fig. 47, page 37)	0,1... 4	0,02	1,5
721	I	Translation de la courbe de chauffe	-4,5 °C... 4,5 °C	0,5 °C	0
726	I	Auto-adaptation de la courbe (voir § "Auto-adaptation", page 36)	Arrêt, marche		Arrêt
730	I	Limite de chauffe été/hiver	8 °C... 30 °C	0,5 °C	18 °C
Lorsque la moyenne des températures extérieures des 24 dernières heures atteint 18 °C la régulation arrête le chauffage (par mesure d'économie). Pendant le régime d'été, l'afficheur indique "Eco". Cette fonction n'est active qu'en régime automatique.					
732	S	Limite de chauffe journalière	-10 °C... 10 °C	1 °C	- - -
Ne pas modifier					
740	I	Consigne de départ mini	8... 95 °C	1 °C	8 °C

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
741	I Consigne de départ max. Plancher chauffant = 50 °C Radiateurs = 80 °C Remarque importante :La limitation maximale n'est pas une fonction de sécurité telle que l'exige un chauffage par le sol.	8... 95 °C	1 °C	80 °C
750	S Influence de la température ambiante Si l'installation est équipée d'une sonde d'ambiance : Cette fonction permet de choisir l'influence de la température ambiante sur la régulation. Si aucune valeur n'est entrée, la régulation se fait que sur la loi d'eau. Si le paramètre est fixé à 100%, la régulation ne se fait que sur la température ambiante.	1%... 100%	1%	50%
780	S Abaissement Accéléré Pendant l'abaissement accéléré, le circulateur du circuit de chauffe est arrêté et, dans le cas de circuits à vanne mélangeuse, la vanne mélangeuse est fermée. L'abaissement accéléré est possible avec ou sans sonde d'ambiance.	Arrêt, jusqu'à consigne réduite, jusqu'à consigne hors-gel		Arrêt
790	S Optimisation max à l'enclenchement (anticipation maximale du démarrage pour atteindre la consigne confort).	0... 360 min	10 min	180 min
791	S Optimisation max à la coupure (anticipation maximale de l'arrêt pour basculer de confort vers réduit)	0... 360 min	10 min	30 min
800	S Début augmentation régime réduit	-30... 10 °C	1 °C	--
801	S Fin augmentation régime réduit Ces fonctions (800 et 801) servent principalement dans les installations de chauffage qui ne présentent pas de grandes réserves de puissance (par ex. maisons à faible consommation d'énergie). En cas de températures extérieures basses, la mise en température de confort demanderait alors trop longtemps. Le relèvement de la consigne réduite s'oppose à un refroidissement excessif des pièces afin de raccourcir la durée de mise en température lors du passage à la consigne de confort.	-30... 10 °C	1 °C	-15 °C
834	S Temps course servomoteur	30... 873 s	1 s	240 s
850	I Séchage contrôlé de dalle Arrêt = interruption anticipée du programme en cours, programme inactif Chauffage fonctionnel Chauffage prêt à l'occupation Chauffage fonctionnel + chauffage prêt Chauffage prêt + chauffage fonctionnel Manuel Le mode manuel permet de programmer son propre séchage de dalle. La fonction prend fin automatiquement au bout de 25 jours.			Arrêt



Respecter les normes et consignes du constructeur du bâtiment !
Un bon fonctionnement de cette fonction n'est possible qu'avec une installation correctement mise en oeuvre (hydraulique, électricité et réglages) ! La fonction peut être interrompue de façon anticipée par un réglage sur "Arrêt".

851	S Consigne séchage de dalle manuel (si ligne 850 = manuel)	0... 95 °C	1 °C	25 °C
Cette fonction permet de fixer la température de séchage de dalle personnalisé. Cette température reste fixe. Le programme de séchage de dalle s'arrête automatiquement au bout de 25 jours de fonctionnement.				

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Réglage du chauffage, circuit 2 / CC2				
Si l'installation est composée d'un 2 ^{ème} circuit sur vanne				
1010	U	Consigne confort	de température réduite... à température confort max	0,5 °C 20 °C
1012	U	Consigne réduite	de température hors-gel... à température confort	0,5 °C 17 °C
1014	U	Consigne hors gel	de 4 °C... à température réduite	0,5 °C 8 °C
1016	S	Consigne confort maximum	de température confort... à 35 °C	1 °C 28 °C
1020	I	Pente de la courbe de chauffe (<i>fig. 47, page 37</i>)	0,1... 4	0,02 1,5
1021	I	Translation de la courbe de chauffe	-4,5... 4,5 °C	0,5 °C 0
1026	I	Auto-adaptation de la courbe (voir § "Auto-adaptation", page 36)	Arrêt, marche	Arrêt
1030	I	Limite de chauffe été/hiver	8... 30 °C	0,5 °C 18 °C
Lorsque la moyenne des températures extérieures des 24 dernières heures atteint 18 °C la régulation arrête le chauffage (par mesure d'économie). Pendant le régime d'été, l'afficheur indique "Eco". Cette fonction n'est active qu'en régime automatique.				
1032	S	Limite de chauffe journalière	-10... 10 °C	1 °C -3 °C
Cette fonction permet, en intersaison, de déroger partiellement à la commutation automatique été/hiver. Si on augmente la valeur, la commutation sur le régime d'été est retardée. Si on diminue la valeur, la commutation sur le régime d'été est anticipée. Cette fonction n'est active qu'en régime automatique.				
1040	I	Consigne de départ mini	8... 95 °C	1 °C 8 °C
1041	I	Consigne de départ max.	8... 95 °C	1 °C 80 °C
Plancher chauffant = 50 °C Radiateurs = 80 °C Remarque importante : La limitation maximale n'est pas une fonction de sécurité telle que l'exige un chauffage par le sol.				
1050	S	Influence de l'ambiante	1 %... 100 %	1 % 50 %
Si l'installation est équipée d'une sonde d'ambiante : Cette fonction permet de choisir l'influence de la température ambiante sur la régulation. Si aucune valeur n'est entrée, la régulation se fait que sur la loi d'eau. Si le paramètre est fixé à 100%, la régulation ne se fait que sur la température ambiante.				
1080	S	Abaissement accéléré	Arrêt, jusqu'à consigne réduite, jusqu'à consigne hors-gel	Jusqu'à consigne réduite
Pendant l'abaissement accéléré, le circulateur du circuit de chauffe est arrêté et, dans le cas de circuits à vanne mélangeuse, la vanne mélangeuse est fermée. L'abaissement accéléré est possible avec ou sans sonde d'ambiante.				
1090	S	Optimisation max à l'enclenchement	0... 360 min	10 min 120 min
1091	S	Optimisation maximum à la coupure	0... 360 min	10 min 60 min
1100	S	Début augmentation régime réduit	-30... 10 °C, --°C	1 °C --
1101	S	Fin augmentation régime réduit	-30... 10 °C, --°C	1 °C -15 °C
Ces fonctions (1100 et 1101) servent principalement dans les installations de chauffage qui ne présentent pas de grandes réserves de puissance (par ex. maisons à faible consommation d'énergie). En cas de températures extérieures basses, la mise en température de confort demanderait alors trop longtemps. Le relèvement de la consigne réduite s'oppose à un refroidissement excessif des pièces afin de raccourcir la durée de mise en température lors du passage à la consigne de confort.				
1134	S	Temps course servomoteur	30... 873 s	1 s 240 s

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
1150	I Séchage contrôlé de dalle (<i>voir diagramme ligne 850</i>) Arrêt = interruption anticipée du programme en cours, programme inactif Chauffage fonctionnel Chauffage prêt à l'occupation Chauffage fonctionnel + chauffage prêt Chauffage prêt + chauffage fonctionnel Manuel Le mode manuel permet de programmer son propre séchage de dalle. La fonction prend fin automatiquement au bout de 25 jours.			Arrêt
1151	S Consigne séchage de dalle manuel (si ligne 1150 = manuel) Cette fonction permet de fixer la température de séchage de dalle personnalisé. Cette température reste fixe. Le programme de séchage de dalle s'arrête automatiquement au bout de 25 jours de fonctionnement.	0... 95 °C	1 °C	25 °C
Réglage du chauffage, circuit P / CCP				
Si l'installation est composée d'un 2 ^{ème} circuit sur pompe				
1300	U Régime	Protection, Automatique réduit, confort		Automatique
1310	U Consigne confort	de température réduite... à température confort max	0,5 °C	20 °C
1312	U Consigne réduite	de température hors-gel... à température confort	0,5 °C	17 °C
1314	U Consigne hors gel	de 4 °C... à température réduite	0,5 °C	8 °C
1316	S Consigne confort maximum	de température confort... à 35 °C	1 °C	28 °C
1320	I Pente de la courbe de chauffe (<i>fig. 47, page 37</i>)	0,1... 4	0,02	1,5
1321	I Translation de la courbe de chauffe	-4,5... 4,5 °C	0,5 °C	0
1326	I Auto-adaptation de la courbe (voir § "Auto-adaptation", page 36)	Arrêt, marche		Arrêt
1330	I Limite de chauffe été/hiver Lorsque la moyenne des températures extérieures des 24 dernières heures atteint 18 °C la régulation arrête le chauffage (par mesure d'économie). Pendant le régime d'été, l'afficheur indique "Eco". Cette fonction n'est active qu'en régime automatique.	8... 30 °C	0,5 °C	18 °C
1332	S Limite de chauffe journalière Cette fonction permet, en intersaison, de déroger partiellement à la commutation automatique été/hiver. Si on augmente la valeur, la commutation sur le régime d'été est retardée. Si on diminue la valeur, la commutation sur le régime d'été est anticipée. Cette fonction n'est active qu'en régime automatique.	-10... 10 °C	1 °C	-3 °C
1340	I Consigne de départ mini	8... 95 °C	1 °C	8 °C
1341	I Consigne de départ max. Radiateurs = 80 °C	8... 95 °C	1 °C	80 °C
1350	S Influence de l'ambiante Si l'installation est équipée d'une sonde d'ambiante : Cette fonction permet de choisir l'influence de la température ambiante sur la régulation. Si aucune valeur n'est entrée, la régulation se fait que sur la loi d'eau. Si le paramètre est fixé à 100%, la régulation ne se fait que sur la température ambiante.	1 %... 100 %	1 %	50 %
1380	S Abaissement accéléré Pendant l'abaissement accéléré, le circulateur du circuit de chauffe est arrêté et, dans le cas de circuits à vanne mélangeuse, la vanne mélangeuse est fermée. L'abaissement accéléré est possible avec ou sans sonde d'ambiante.	Arrêt, jusqu'à consigne réduite, jusqu'à consigne hors-gel		Jusqu'à consigne réduite

Ligne		Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
1390	S	Optimisation max à l'enclenchement	0... 360 min	10 min	120 min
1391	S	Optimisation maximum à la coupure	0... 360 min	10 min	60 min
1400	S	Début augmentation régime réduit	-30... 10 °C, --°C	1 °C	--
1401	S	Fin augmentation régime réduit	-30... 10 °C, --°C	1 °C	-15 °C

Ces fonctions (1400 et 1401) servent principalement dans les installations de chauffage qui ne présentent pas de grandes réserves de puissance (par ex. maisons à faible consommation d'énergie). En cas de températures extérieures basses, la mise en température de confort demanderait alors trop longtemps. Le relèvement de la consigne réduite s'oppose à un refroidissement excessif des pièces afin de raccourcir la durée de mise en température lors du passage à la consigne de confort.

Eau chaude sanitaire

1610	U	Consigne de la température ECS confort	(consigne réduit définie à la ligne 1612)... 80 °C	1	55 °C
1612	S	Consigne de la température ECS réduite	8 °C... (Consigne confort définie à la ligne 1610)	1	40 °C
1620	I	Libération ECS	24h/jour Prog. horaires circ.chauf. Programme horaire 4/ECS		Programme horaire 4/ECS
24h/jour : La température d'ECS est maintenue en permanence à la consigne confort ECS.					
Prog. horaires circuits chauff. : La production d'ECS suit la programmation horaire de la température ambiante (avec 1 heure d'anticipation à l'enclenchement).					
Programme horaire 4/ECS : Le programme ECS est indépendant du programme du circuit de chauffage.					
1630	S	Priorité charge ECS	Absolue, glissante, aucune, MC glissante PC absolue		MC glissante, PC absolue
1640	I	Fonction anti-légionelles	Arrêt, Périodique (suivant la ligne 1641) Jour de semaine fixe (suivant ligne 1642)		Arrêt
1641	S	Périodicité du cycle anti-légionelles	1 à 6	1 jour	6
1642	S	Jour de fonctionnement cycle anti-légionelles	lun, mard,... dim		Dimanche
1660	S	Libération circulateur sanitaire	Programme horaire 3 / CCP Libération ECS Programme horaire 4/ECS		Libération ECS

Chaudière

2210	S	Consigne mini	de 40 °C... à consigne maxi (ligne 2212)	1 °C	40 °C
2212	I	Consigne maxi	de consigne mini (ligne 2210)... à 90 °C	1 °C	90 °C

Ballon ECS

5024	S	Différentiel de commutation	0... 20 °C	1 °C	7 °C
------	---	-----------------------------	------------	------	------

Configuration d'installation

5890	I	Sortie par relais QX1 Aucune - Pompe circulation Q4 - Résist. élec. ECS K6 - Pompe collecteur Q5 - Pompe H1 Q15 - Pompe chaudière Q1 - Pompe de bypass Q12 - Sortie d'alarme K10 - 2ème étage pompe CC1 Q21 - 2ème étage pompe CC2 Q22 - 2ème étage pompe CCP Q23 - Pompe CCP Q20 - Pompe H2 Q18			Pompe circulation Q4
Si l'installation est équipée d'une boucle sanitaire : Pompe circulation Q4 : Si raccordement d'un circulateur de boucle sanitaire sur la borne QX1.					
Si l'installation est équipée d'un kit 2 ^{ème} circuit sur pompe : Pompe CCP Q20 : Si raccordement d'un circulateur chauffage sur la borne QX1.					

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
5950	I Fonction entrée H1 1) Commutation régime CC+ECS - 2) Commutation régime CC - 3) Commutation régime CC1 - 4) <i>Commutation régime CC2 *</i> - 5) Commutation régime CCP - 6) Verrouillage générateur - 7) <i>Signalisation alarme/erreur *</i> - 8) <i>Consigne de départ min. *</i> - 9) <i>Demande de chaleur 10 V *</i> - 10) <i>Mesure de la pression 10 V *</i> - 11) <i>Thermostat d'ambiance CC1</i> - 12) <i>Thermostat d'ambiance CC2</i> - 13) <i>Thermostat d'ambiance CC3 *</i> * Fonctions non utilisées			Thermostat d'ambiance CC1
	<u>Commutation de régime :</u> • Circuit de chauffage : Les régimes des circuits de chauffage sont commutés sur le mode protection lorsque le contact raccordé à la borne H1 (par ex. commutateur téléphonique) est fermé. • Eau chaude sanitaire : Un blocage de la charge d'eau chaude sanitaire s'effectue uniquement dans le réglage 1) CC + ECS.			
5951	S Sens d'action contact H1	Contact repos (NC), contact travail (NO)		Contact travail
	Contact repos (NC) : le contact est normalement fermé et doit être ouvert pour activer la fonction choisie. Contact travail (NO) : le contact est normalement ouvert et doit être fermé pour activer la fonction choisie.			
5960	I Fonction entrée H2 1) Commutation régime CC+ECS - 2) Commutation régime CC - 3) Commutation régime CC1 - 4) <i>Commutation régime CC2 *</i> - 5) Commutation régime CCP - 6) Verrouillage générateur - 7) <i>Signalisation alarme/erreur *</i> - 8) <i>Consigne de départ min. *</i> - 9) <i>Demande de chaleur 10 V *</i> - 10) <i>Mesure de la pression 10 V *</i> - 11) <i>Thermostat d'ambiance CC1</i> - 12) <i>Thermostat d'ambiance CC2</i> - 13) <i>Thermostat d'ambiance CC3 *</i> * Fonctions non utilisées			Thermostat d'ambiance CC2
5961	S Sens d'action contact H2	Contact repos (NC), contact travail (NO)		Contact travail
6100	S Correction sonde T°.extérieure	-3... 3 °C	1 °C	0 °C
6120	S Protection hors-gel de l'installation	Arrêt, marche		Marche
6205	S Réinitialiser paramètres	Non, oui		Non
6220	S Version du logiciel	0... 99		-
6222	S Heures de fonctionnement	00:00... 2033:00	h	-
Erreur				
6800	S Historique 1	Date, heure, code d'erreur		
6802	S Historique 2	Date, heure, code d'erreur		
6804	S Historique 3	Date, heure, code d'erreur		
6806	S Historique 4	Date, heure, code d'erreur		
6808	S Historique 5	Date, heure, code d'erreur		
6810	S Historique 6	Date, heure, code d'erreur		
6812	S Historique 7	Date, heure, code d'erreur		
6814	S Historique 8	Date, heure, code d'erreur		
6816	S Historique 9	Date, heure, code d'erreur		
6818	S Historique 10	Date, heure, code d'erreur		
Maintenance / régime spécial				
7130	U Fonction ramoneur	Arrêt, marche		Arrêt
7150	I Simulation température extérieure	-50... 50 °C	1 °C	--

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Test des entrées / sorties				
7700	I	Test des relais		Aucun test
		Ce test consiste à commander un à un les relais de la régulation et d'en vérifier les sorties. Il permet de contrôler que les relais fonctionnent et que le câblage est correct (pour cela, vérifier que chaque appareil est bien en fonctionnement sur l'installation). Aucun test, Tout est à l'ARRET, 1ère allure brûleur T2, Pompe ECS Q3, Pompe CC Q2, Vanne mélange CH ouverte. Y1, Vanne mélange CH fermée. Y2, Sortie par relais QX23 module 1 *, Sortie par relais QX21 module 1 *, Sortie par relais QX22 module 1 *, Sortie par relais QX1 * Fonctions non utilisées L'afficheur indique le symbole "clé". En appuyant sur la touche Info, on affiche "erreur 368". Attention ! Pendant la durée du test, le composant testé est sous tension électrique.		
7730	I	Température extérieure (B9)	-50... 50 °C	0
7732	I	Température départ B1	0... 140 °C	--
7734	I	Sonde de température BX21 module 1	0... 140 °C	--
7750	I	Température ECS B3	0... 140 °C	--
7760	I	Température chaudière B2	0... 140 °C	--
7820	I	Sonde de température BX1		
7821	I	Sonde de température BX2		
7841	I	État contact H1	Ouvert, fermé	Ouvert
7846	I	État contact H2	Ouvert, fermé	Ouvert
7870	I	Panne de brûleur S3	0 V, 230 V	0 V
7881	I	1ère allure du brûleur E1	0 V, 230 V	0 V
État				
8000	I	État circuit chauffage 1		0
8001	I	État circuit chauffage 2		0
8002	I	État circuit chauffage P		0
8003	I	État circuit ECS		0
8005	I	État chaudière		0
Diagnostic générateur				
8300	I	1ère allure brûleur T2	Arrêt, marche	Arrêt
8310	I	Température chaudière	0... 140 °C	--
8311	I	Consigne chaudière	0... 140 °C	--
8330	I	Heures fonct. 1 ^{er} étage	00:00... 2730:15 h	--
8331	I	Compteur démarrage 1 ^{er} étage	0... 199999	--
Diagnostic consommateur				
8700	U	Température extérieure	-50... 50 °C	
8703	U	Température extérieure atténuée RAZ (remise à zéro) ? non, oui	-50... 50 °C	
		C'est la moyenne de la température extérieure sur une période de 24 h. Cette valeur est utilisée pour la commutation automatique été / hiver (ligne 730)		
8704	U	Température extérieure mélangée	-50... 50 °C	
		La température extérieure mélangée est une combinaison de la "température extérieure actuelle" et de la "température extérieure moyenne" calculée par la régulation. Cette valeur est utilisée pour le calcul de la température de départ.		
8730	I	Pompe CC1 Q2	Arrêt, marche	Arrêt
8731	I	Vanne mélangeuse CC1 ouverte Y1	Arrêt, marche	Arrêt

<i>Ligne</i>		<i>Fonction</i>	<i>Plage de réglage ou affichage</i>	<i>Incrément de réglage</i>	<i>Réglage de base</i>
8732	I	Vanne mélangeuse CC1 fermée Y2	Arrêt, marche		Arrêt
8740	U	Température ambiante 1	0... 50 °C		20 °C
8741	U	Consigne de température d'ambiance 1	4... 35 °C		20 °C
8743	U	Température de départ 1	0... 140 °C		60 °C
8744	U	Consigne de température de départ 1	0... 140 °C		60 °C
8760	I	Pompe CC2 Q6	Arrêt, marche		Arrêt
8761	I	Vanne mélangeuse CC2 ouverte Y5	Arrêt, marche		Arrêt
8762	I	Vanne mélangeuse CC2 fermée Y6	Arrêt, marche		Arrêt
8770	U	Température ambiante 2	0... 50 °C		20 °C
8771	U	Consigne de température d'ambiance 2	4... 35 °C		20 °C
8773	U	Température de départ 2	0... 140 °C		60 °C
8774	U	Consigne de température de départ 2	0... 140 °C		60 °C
8800	U	Température de départ P	0... 140 °C		20 °C
8801	U	Consigne de température d'ambiance P	4... 35 °C		20 °C
8803	U	Température de départ P	0... 140 °C		60 °C
8820	I	Pompe ECS Q3	Arrêt, marche		Arrêt
8830	U	Température ECS	0... 140 °C		
8831	U	Consigne de température ECS	5... 80 °C		55 °C
9031	I	Sortie relais QX1	Arrêt, marche		Arrêt

Informations et diagnostic de pannes

La touche Info **i** permet d'appeler diverses informations.

Selon le type d'appareil, la configuration et l'état de fonctionnement certaines lignes d'informations peuvent ne pas être disponibles.

► Messages d'erreur

Les défauts ou pannes de la chaudière sont signalés par l'afficheur de l'interface utilisateur.

L'afficheur indique le symbole .

Appuyer sur la touche **i** pour obtenir des détails sur l'origine du défaut.

Lorsque l'erreur est résolue, les défauts sont réinitialisés à zéro automatiquement.

Code d'erreur	Description de l'erreur
10	Défaut sonde de température extérieure.
20	Défaut sonde de température de chaudière.
30	Défaut sonde de température de départ 1.
32	Défaut sonde de température de départ 2.
50	Défaut sonde de température d'ECS 1.
60	Défaut sonde de température ambiante 1.
65	Défaut sonde de température ambiante 2.
83	Fil BSB, court-circuit.
85	Défaut de communication radio BSB.
98	Défaut module d'extension 1 (message de synthèse d'alarmes).
109	Erreur surveillance température de chaudière.
121	Alarme température de départ 1 (CC1).
122	Alarme température de départ 2 (CC2).
127	La température anti-légionelles n'est pas atteinte.
131	Panne de brûleur.
146	Erreur de configuration sonde / organe de réglage.
171	Alarme Entrée H1 activée.
172	Alarme Entrée H2 activée.

► Messages de maintenance

Les messages de maintenance sont signalés par l'afficheur de l'interface utilisateur.

L'afficheur indique le symbole .

Code de maintenance	Description maintenance
1	Maintenance brûleur (heures de fonctionnement).
2	Maintenance brûleur (Nbre démarrages).
3	Maintenance brûleur (intervalle : Nbre mois pour la maintenance).

▼ Informations

Ligne	Désignation informations
	Température ambiante.
	État Chaudière.
	État ECS.
	État circuit chauffage 1.
	État circuit chauffage 2.
	État circuit chauffage P.
8310	Température chaudière.
8700	Température extérieure.
8741	Consigne d'ambiance 1.
8743	Température de départ 1.
8744	Consigne de départ 1.
8771	Consigne d'ambiance 2.
8773	Température de départ 2.
8774	Consigne de départ 2.
8801	Consigne d'ambiance P.
8803	Consigne de départ P.
8830	Température ECS.

► Signaux de fonctionnement du circulateur



Éteint

Le circulateur ne fonctionne pas, pas d'alimentation électrique.



Allumé vert

Le circulateur fonctionne normalement.



Clignotant vert/rouge

Fonctionnement du circulateur en mode "alerte" (sous conditions anormales telles que: fonctionnement à sec, surcharge du moteur dû aux impuretés dans l'eau...).



Clignotant rouge

Erreur de fonctionnement due à un défaut externe persistant (tension/courant anormale, blocage externe de la pompe, flux inverse...). Arrêt du circulateur. Le circulateur redémarre si le problème est réglé.



Allumé rouge

Erreur de fonctionnement / Arrêt permanent. Remplacement du circulateur.



Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale est coupée.
L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur (norme NF C 15-100 - France).



► Fonction “manuel” pour fonctionnement de secours ou réglage

Cette fonction est utile pour un fonctionnement de secours ou pour effectuer la maintenance du brûleur et la mesure périodique des gaz de fumées (si l'installation est équipée d'un plancher chauffant).

- Appuyer sur la touche 

L'afficheur indique le symbole “maintenance/régime spécial”  et le code “301 : Régime manuel”.

En régime manuel, la régulation est hors service, le brûleur et les circulateurs fonctionnent. Le servomoteur doit être commandé manuellement.

Pour régler les valeurs de consigne :

Appuyer sur la touche d'information .

Pour quitter la fonction “manuel” :

Appuyer sur la touche  (le fonctionnement s'effectue normalement selon le régime choisi).

► Fonction “ramoneur”

Cette fonction est utile pour pouvoir effectuer la maintenance du brûleur et la mesure périodique des gaz de fumées.

- Appuyer sur la touche 

L'afficheur indique le symbole “maintenance/régime spécial”  et le code “303 : Fonction ramonage”.

La température de chaudière est portée à 60 °C minimum.



Si l'installation est équipée d'un plancher chauffant, préférer la fonction “manuel” .

► Entretien du ballon

L'entretien du ballon doit être effectué une fois par an.

- Vidanger le ballon (*rep. 3c, fig. 48, page 51*).
- Débrancher l'ACI.
- Déposer la trappe de visite.
- Enlever tout dépôt éventuel de calcaire accumulé dans le ballon.
- Enlever délicatement tout dépôt de calcaire sur le doigt de gant. Ne pas utiliser d'objet métallique ou de produits chimiques ou abrasifs.
- Remplacer le joint de la trappe de visite à chaque démontage de la trappe de visite.
- Reposer la trappe de visite et effectuer un serrage “croisé” des écrous.

Ne pas oublier de reconnecter l'anode à courant imposé.

► Entretien du conduit d'évacuation

Le conduit ventouse (ou la cheminée) doit être vérifié et nettoyé régulièrement par un spécialiste (1 fois par an).

Il est vivement conseillé de remplacer le joint d'étanchéité lors des opérations d'entretien.

► Entretien des appareils de sécurité

Chaque année, vérifier le bon fonctionnement du système d'expansion. Contrôler la pression du vase et le tarage de la soupape de sûreté.

Vérifier le groupe de sécurité sur l'arrivée d'eau froide sanitaire.

► Règles d'utilisation et de stockage du fioul domestique

EMAG : Ester Méthylique d'Acide Gras.

GNR : Gazole Non Routier.

N'utiliser que du combustible de qualité supérieure afin de garantir la stabilité dans le temps.

Stockage et circuit de distribution du combustible

Avant de procéder au remplissage de la cuve, il est important de :

- S'assurer que le circuit de distribution du combustible est conforme, que les filtres sont nettoyés.
- S'assurer d'un nettoyage préalable des cuves qui ont pu antérieurement contenir du fioul domestique.
- Faire vérifier l'absence d'eau dans le circuit, l'étanchéité de la cuve sera nécessaire si celle-ci n'a bénéficié d'aucun nettoyage depuis au moins 5 ans.

Pour le Gazole Non Routier, il est recommandé de limiter la période de stockage du produit à 6 mois. Par conséquent, en cas de remplacement de cuve, il est conseillé de réduire la capacité initiale de stockage.

► Règles d'utilisation et de stockage du Biofioul F30

Biofioul F30 : combustible dont la part en EMAG approche 30%

EMAG : Ester Méthylique d'Acide Gras.

Stockage et circuit de distribution du combustible

Conditions de garantie :

Avant de procéder au remplissage de la cuve, il est important de :

- S'assurer que le circuit de distribution du combustible est conforme (joints et raccords compatibles, absence de cuivre et laiton, installation bitube proscrite), que les filtres sont nettoyés.
- S'assurer de la compatibilité des cuves et de leur nettoyage préalable si elles ont pu contenir antérieurement du fioul domestique / GNR.
- L'absence d'eau dans le stockage devra être contrôlée (pâte détectrice ou détecteur électronique) avant mise en place du produit. Un contrôle d'étanchéité de la cuve sera nécessaire si celle-ci n'a bénéficié d'aucun nettoyage depuis au moins 5 ans.

Pour le Biofioul F30, il est recommandé de limiter la période de stockage du produit à 6 mois. Par conséquent, en cas de remplacement de cuve, il est conseillé de réduire la capacité initiale de stockage.

► Entretien du corps de chauffe et du condenseur

L'entretien de la chaudière doit être effectué régulièrement afin de maintenir son rendement élevé. Suivant les conditions de fonctionnement, l'opération d'entretien sera effectuée une ou deux fois par an.

- Couper l'alimentation électrique de l'appareil.
- Débrancher la gaine d'arrivée d'air.
- Ouvrir la porte de foyer, déposer la trappe de condenseur (rep. 4) et la trappe de ramonage (rep. 5).
- Déposer les turbulateurs et les nettoyer.
- Nettoyer les tubes de l'échangeur à l'aide d'un écouvillon (Ø 50 mm) (rep. 6).



Ne pas utiliser l'écouvillon du condenseur pour les tubes de l'échangeur et vice versa.

- Nettoyer l'échangeur à l'aide d'une raclette.
- Aspirer les résidus de nettoyage par la trappe de ramonage.



Ne pas utiliser de matériau abrasif ni de brosse métallique sur la protection de porte.

Les condensats sont acides. Pour la maintenance du condenseur, utiliser des gants et des lunettes résistants aux acides.

- Nettoyer les tubes du condenseur à l'aide de l'écouvillon inox (Ø 26 mm) (rep. 7).
- Les tubes peuvent être nettoyés par pulvérisation d'eau. Cette opération doit être réalisée siphon raccordé.



Prendre toutes les précautions pour éviter une projection d'eau sur l'appareillage électrique.



Ne pas utiliser d'écouvillon en acier.

Ne pas utiliser l'écouvillon de l'échangeur pour les tubes du condenseur et vice versa.

- Aspirer le condenseur.
- Contrôler l'état des joints du condenseur (rep. 11) et (rep. 12). Les remplacer si leur état le nécessite.

► Entretien du siphon

- Nettoyer le siphon de condensats.
- Vérifier la vacuité du conduit.



La longévité du corps de chauffe en dépend.

- Remplir le siphon condensats via le condenseur.
- Remonter correctement toutes les pièces.

Refermer la trappe de ramonage, la trappe de condenseur et la porte de foyer en vérifiant leur étanchéité.

- Serrer modérément les vis de fermeture de la porte.

► Entretien du brûleur

L'entretien régulier du brûleur (cellule, gicleur, tête de combustion, électrode, filtre de pompe) doit être effectué par un spécialiste 1 à 2 fois par an selon les conditions d'utilisation. Ces opérations d'entretien sont détaillées dans la notice technique du brûleur.



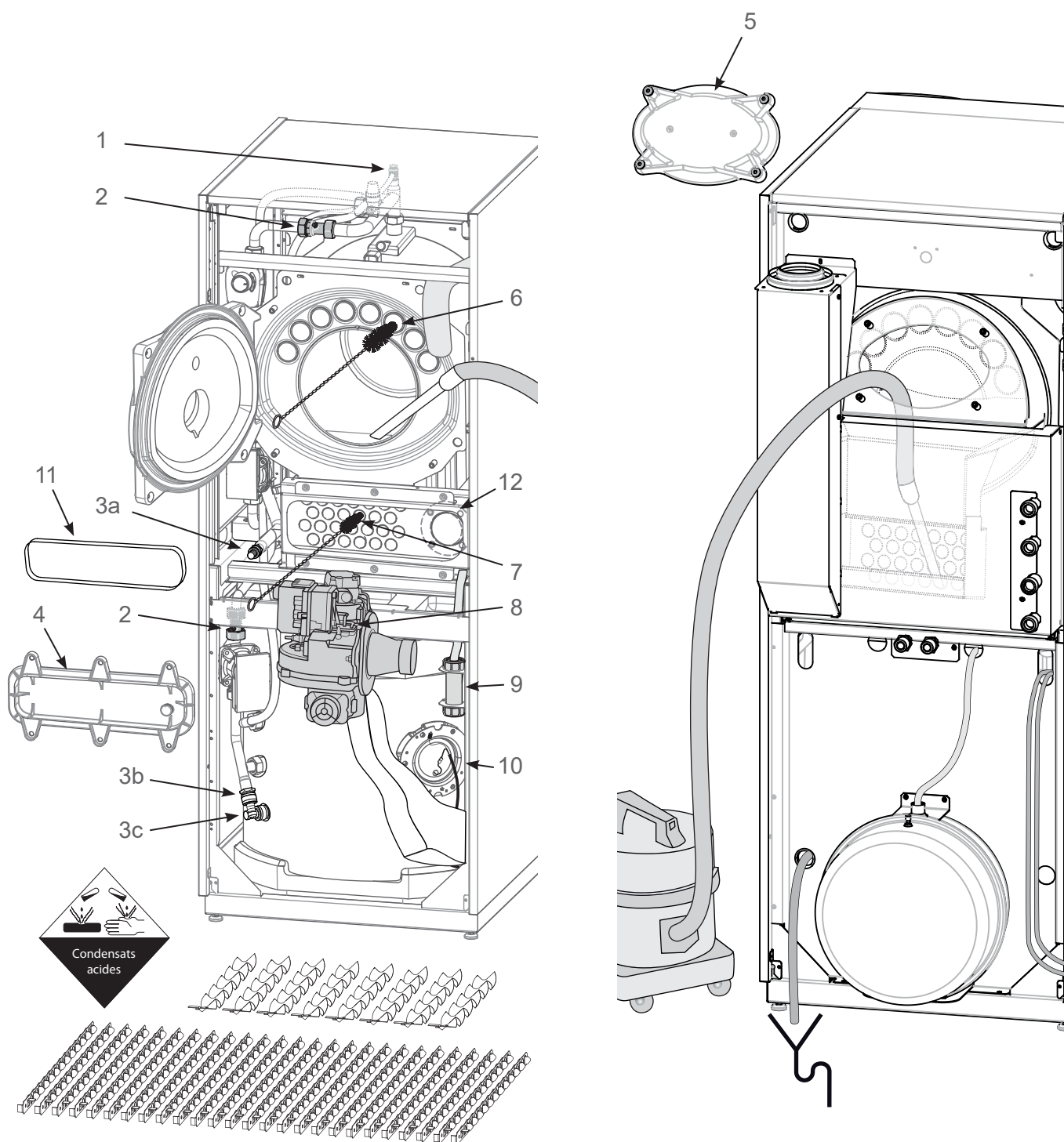
À chaque entretien, le gicleur devra être remplacé par un gicleur neuf et homologué par le fabricant.

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées.

- Déposer le brûleur (rep. 8, fig. 48) et le fixer sur le support en position d'entretien.



Après la remise en place, un contrôle de fonctionnement du brûleur doit être réalisé afin de s'assurer que les réglages n'ont pas été modifiés et qu'ils correspondent à la puissance désirée de la chaudière.



Légende

- | | | |
|-------------------------|--|------------------------------------|
| 1. Purgeur manuel | 4. Trappe de condenseur | 8. Brûleur en position d'entretien |
| 2. Clapet anti retour | 5. Trappe de ramonage | 9. Siphon condensats |
| 3. Robinet de vidange | 6. Écouvillon échangeur Ø 50 mm (non fourni) | 10. Raccordement du système ACI |
| a - corps de chauffe | 7. écouvillon condenseur inox Ø 26 mm (fourni) | 11. Joint de trappe condenseur |
| b - échangeur sanitaire | | 12. Joint de bride condenseur |
| c - ballon sanitaire | | |

fig. 48 - Entretien

⇒ Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : le type et le code de l'appareil, la désignation et le code de la pièce.

La plaque signalétique de l'appareil se trouve sur le tableau de contrôle.

Qté = Quantité totale sur l'appareil

Pour les pièces du brûleur, se référer à la notice du brûleur "Stella 4500 UNIT xx R-A" :

- Code 105496 pour Axéo NOx Duo 25 F30

- Code 105497 pour Axéo NOx Duo 32 F30

N°	Code	Désignation notice	Type	Qté
1	157305	Passe-fils		5
2	157311	Passe-fils		3
3	157325	Passe-fils		1
4	161016	Presse-étoupe		4
5	161017	Presse-étoupe		1
6	161021	Presse-étoupe		1
7	178925	Thermostat de sécurité		1
8	178997	Thermostat de sécurité		1
201	102178	Carte interface		1
202	909194	Carte de régulation + shunt		1
203	109508	Faisceau (sonde départ)		1
204	112813	Châssis afficheur		1
206	133240	Faisceau puissance		1

N°	Code	Désignation notice	Type	Qté
207	133103	Faisceau alimentation, ACI		1
208	139257	Interrupteur bipolaire		1
209	149897	Molette de commande		1
210	149995	Manomètre		1
211	153016	Nappe de raccordement		1
212	159200	Profilé		0,39 m
213	175054	Support afficheur		1
214	197160	Carte électronique	ACI	1
216	198757	Sonde	QAR 36.430	1
217	198747	Sonde extérieure	QAC 34	1
218	175066	Support de carte		3
219	175067	Support de carte		3
220	110823	Connecteur		3
221	909203	Shunt		1

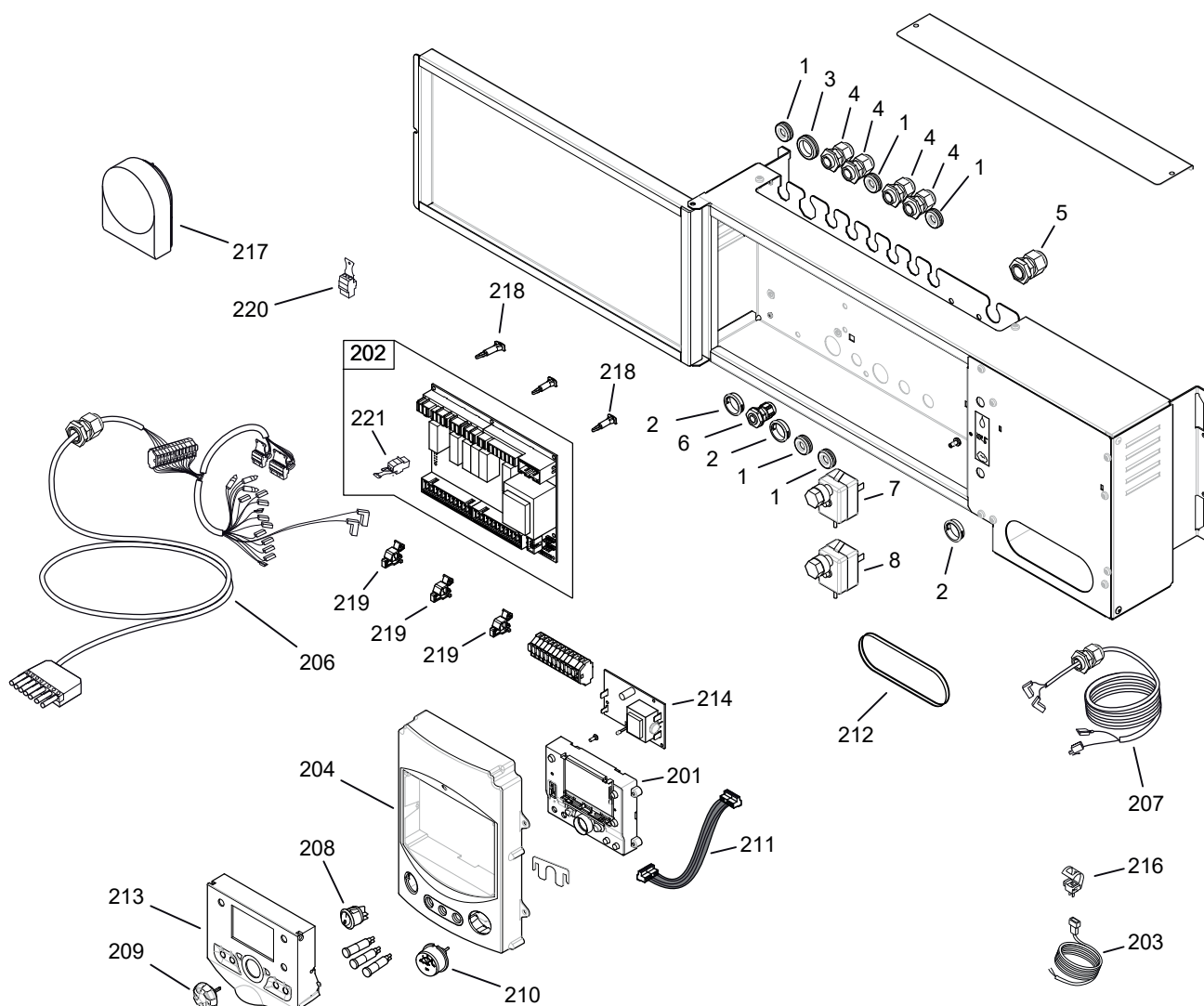


fig. 49 - Vue éclatée (tableau de contrôle)

N°	Code	Désignation notice	Type	Qté
10	100109	Agrafe		3
12	100634	Attache		18
30	923201	Enjoliveur		1
31	923202	Bandeau		1
38	157312	Passe-fils		5

N°	Code	Désignation notice	Type	Qté
52	160706	Pied réglable		4
80	912473	Côté		2
84	265404	Dessus		1
86	937287	Façade		1
87	159200	Profilé		1,13 m

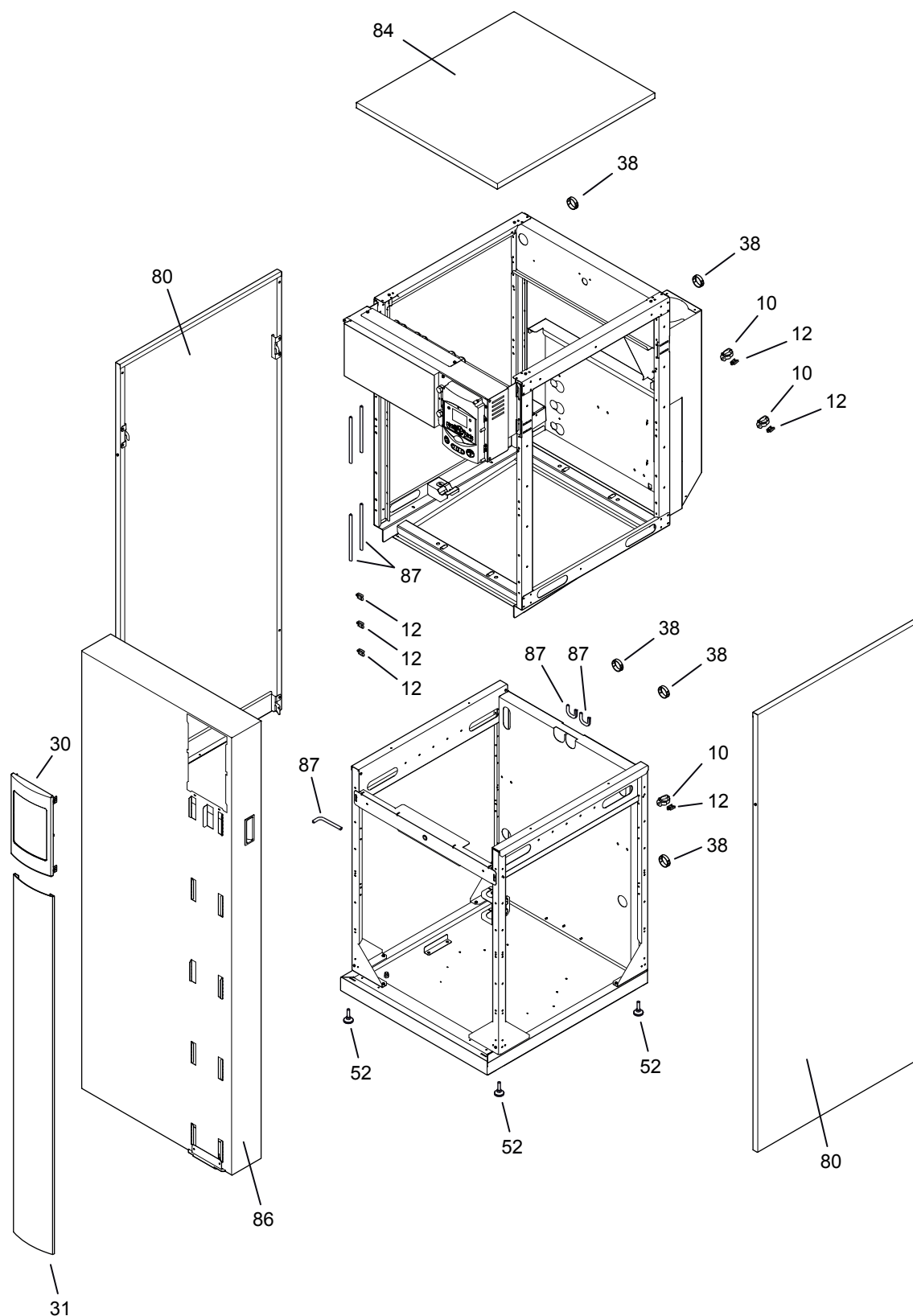


fig. 50 - Vue éclatée (habillage)

A = Axeo NOx Duo 25 F30 (code 026 002)

B = Axeo NOx Duo 32 F30 (code 026 003)

N°	Code	Désignation notice	Type	A	B	Qté
11	100629	Ressort attache		A	B	20
13	904543	Ballon		A	B	1
14	104721	Bouchon		A	B	1
15	104863	Bouchon	26x34	A	B	2
16	105178	Bride		A	B	1
17	105496	Brûleur		A		1
17	105497	Brûleur			B	1
18	909935	Circulateur + faisceau		A	B	2
19	110047	Clapet		A	B	2
20	110615	Collier		A	B	2
21	110624	Collier	22-23	A	B	3
22	110900	Conduit	PP	A	B	1
23	110901	Conduit	PP	A	B	1
24	111172	Coude	PP	A	B	1
26	122116	Écouvillon		A	B	1
27	122352	Écrou borgne		A	B	1
28	123228	Embout raccord		A	B	1
29	123230	Entrée de siphon + joint		A	B	1
32	132229	Flexible		A	B	1
33	132240	Flexible		A	B	1
34	132241	Flexible		A	B	1
35	132242	Flexible		A	B	1
36	141106	Isolant de porte		A	B	1
37	141107	Isolant de trappe		A	B	1
39	142442	Joint	20x27	A	B	9
40	142721	Joint	12x17	A	B	2
42	142735	Joint	26x34	A	B	16
43	142774	Joint de regard		A	B	1
44	142783	Joint de bride		A	B	1
45	142784	Joint de trappe		A	B	1
46	149157	Manchon		A	B	1
47	188254	Vanne mélangeuse + moteur		A	B	1
48	159015	Prise de pression		A	B	1
49	988913	Porte de foyer		A	B	1
50	982133	Trappe fumees		A	B	1
51	159422	Purgeur manuel	12x17	A	B	1
53	943151	Raccords diélectriques + joints		A	B	2
54	164613	Réduction	F3/4"-M3/8"	A	B	1

N°	Code	Désignation notice	Type	A	B	Qté
55	166047	Ressort		A	B	2
56	167711	Robinet de vidange	1/2" M	A	B	3
57	174420	Soupape de sûreté		A	B	1
58	976000	Siphon avec tuyau évent		A	B	1
59	181133	Trappe condenseur	PP	A	B	1
60	181602	Tresse de céramique	Ø 8	A	B	1,26 m
61	181644	Tresse de verre		A	B	1
62	181645	Tresse de verre		A	B	1
63	182400	Flexible	Ø 16	A	B	2,2 m
64	183102	Flexible	21-25	A	B	0,86 m
65	183105	Tube	6x9	A	B	1,85 m
66	183239	Tuyauterie sanitaire		A	B	2
67	182000	Gaine		A	B	1 m
68	184045	Tuyauterie		A	B	1
69	982429	Tuyauterie		A	B	1
70	982428	Tuyauterie		A	B	1
71	982427	Tuyauterie		A	B	1
72	184072	Tuyauterie		A	B	1
73	184073	Tuyauterie		A	B	1
75	188227	Vase d'expansion		A	B	1
76	188836	Verre		A	B	1
77	190027	Axe		A	B	2
78	190041	Vis inox		A	B	5
79	222722	Turbulateur		A	B	8
81	222723	Turbulateur		A	B	26
82	236132	Regard de flamme		A	B	1
83	911196	Corps de chauffe		A	B	1
88	104723	Bouchon		A	B	1
89	140611	Isolant tuyauterie		A	B	2
90	981001	Trappe superieure		A	B	1
91	142487	Joint de trappe		A	B	1
92	100402	Anode		A	B	1
93	981002	Trappe de visite		A	B	1
94	142477	Joint de trappe	Ø 82	A	B	1
95	100373	Anode + joint	ACI	A	B	1
96	133193	Faisceau circulateur		A	B	2
97	198792	Sonde sanitaire		A	B	1
98	198748	Sonde (corps de chauffe)	QAZ 36.522	A	B	1

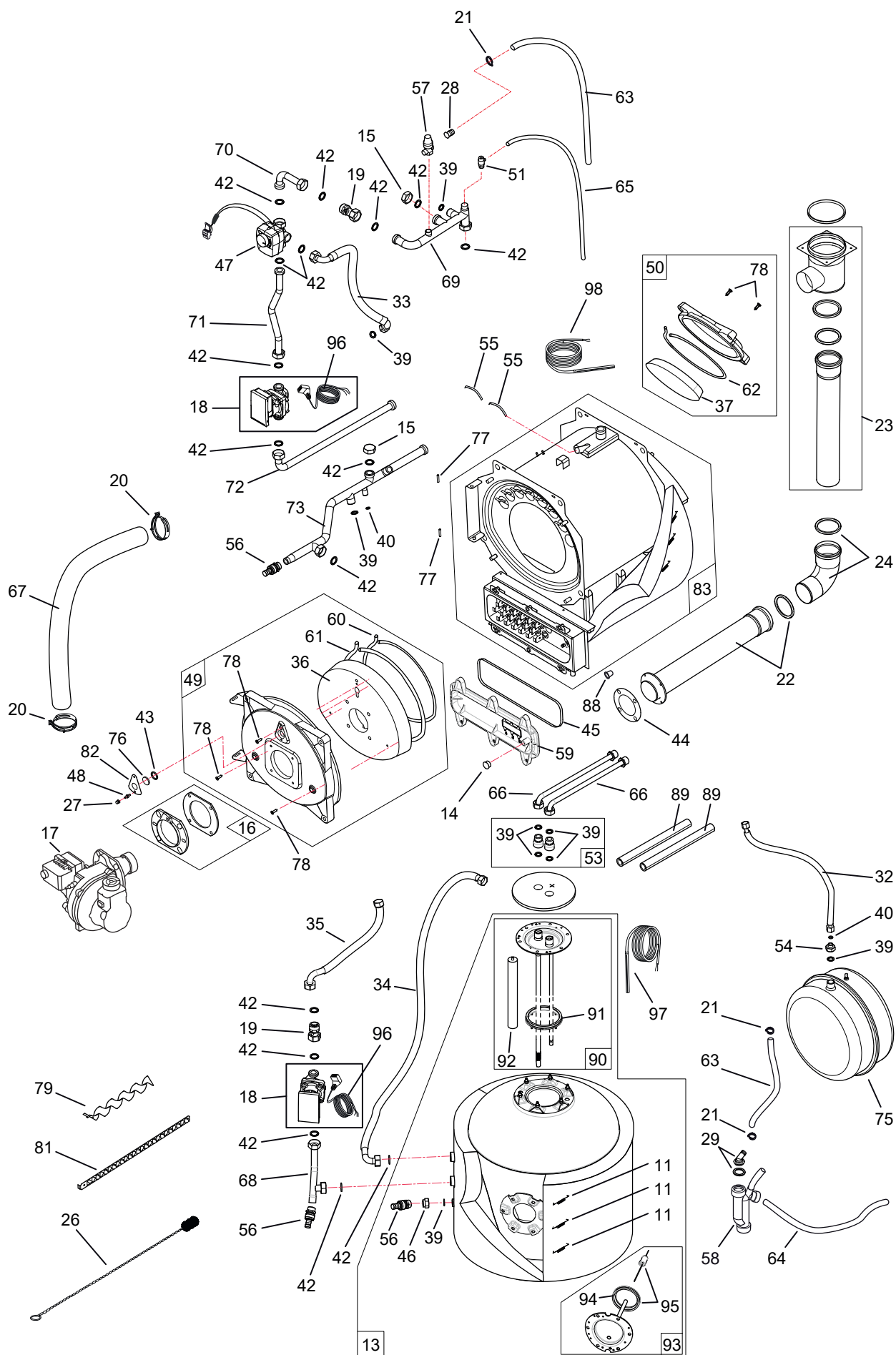
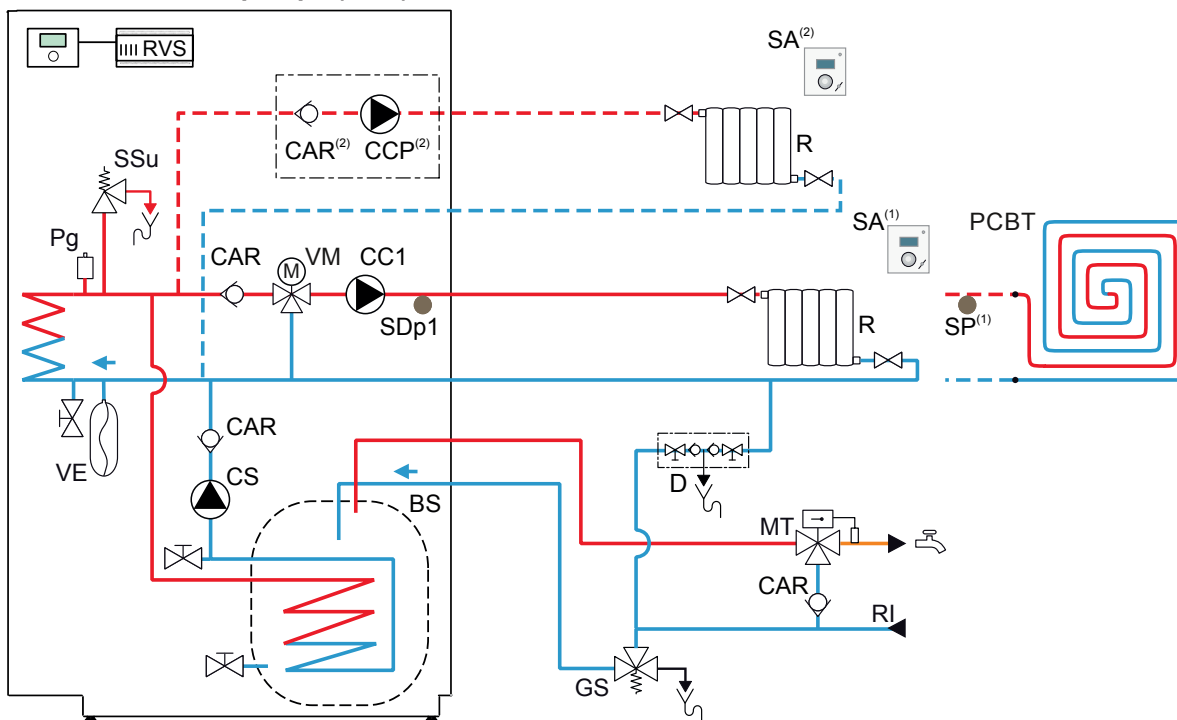


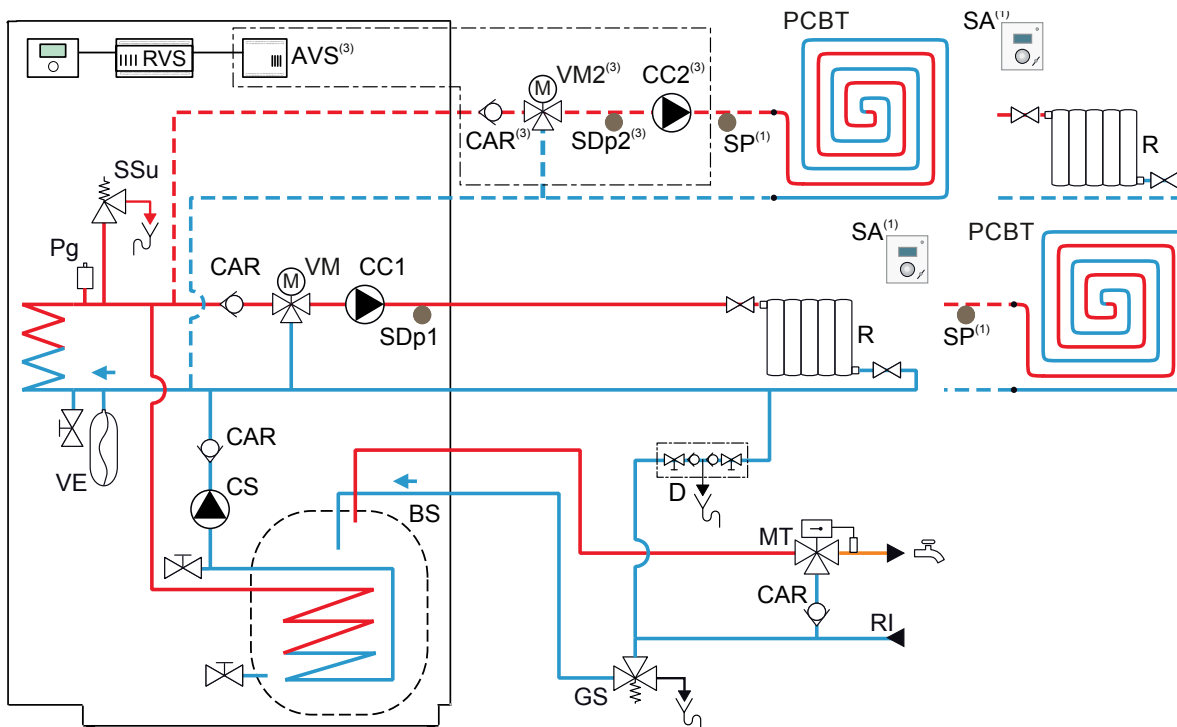
fig. 51 - Vue éclatée (chaudière)

► Schémas hydrauliques de principe

avec kit 2^{ème} circuit sur pompe (CCP)



avec kit 2^{ème} circuit sur vanne (CC2)



Légende:

AVS⁽³⁾ : Régulateur 2^{ème} circuit sur vanne
 BS : Ballon sanitaire
 CAR : Clapet anti retour
 CC1, CCP⁽²⁾, CC2⁽³⁾ : Circulateurs chauffage
 CS : Circulateur sanitaire
 D : Disconnecteur
 GS : Groupe de sécurité (obligatoire)
 MT : Mitigeur thermostatique

PCBT : Plancher chauffant basse température
 Pg : Purgeur
 R : Radiateur
 RI : Remplissage de l'installation
 SA : Sonde d'ambiance
 SDp1, SDp2⁽³⁾ : Sondes de départ
 SP⁽¹⁾ : Sécurité thermique plancher chauffant
 SSu : Soupape de sûreté
 VE : Vase d'expansion

VM, VM2⁽³⁾ : Vanne motorisée

⁽¹⁾ Non fournis

⁽²⁾ Option 2^{ème} circuit sur pompe

⁽³⁾ Option 2^{ème} circuit sur vanne

► Schéma électrique

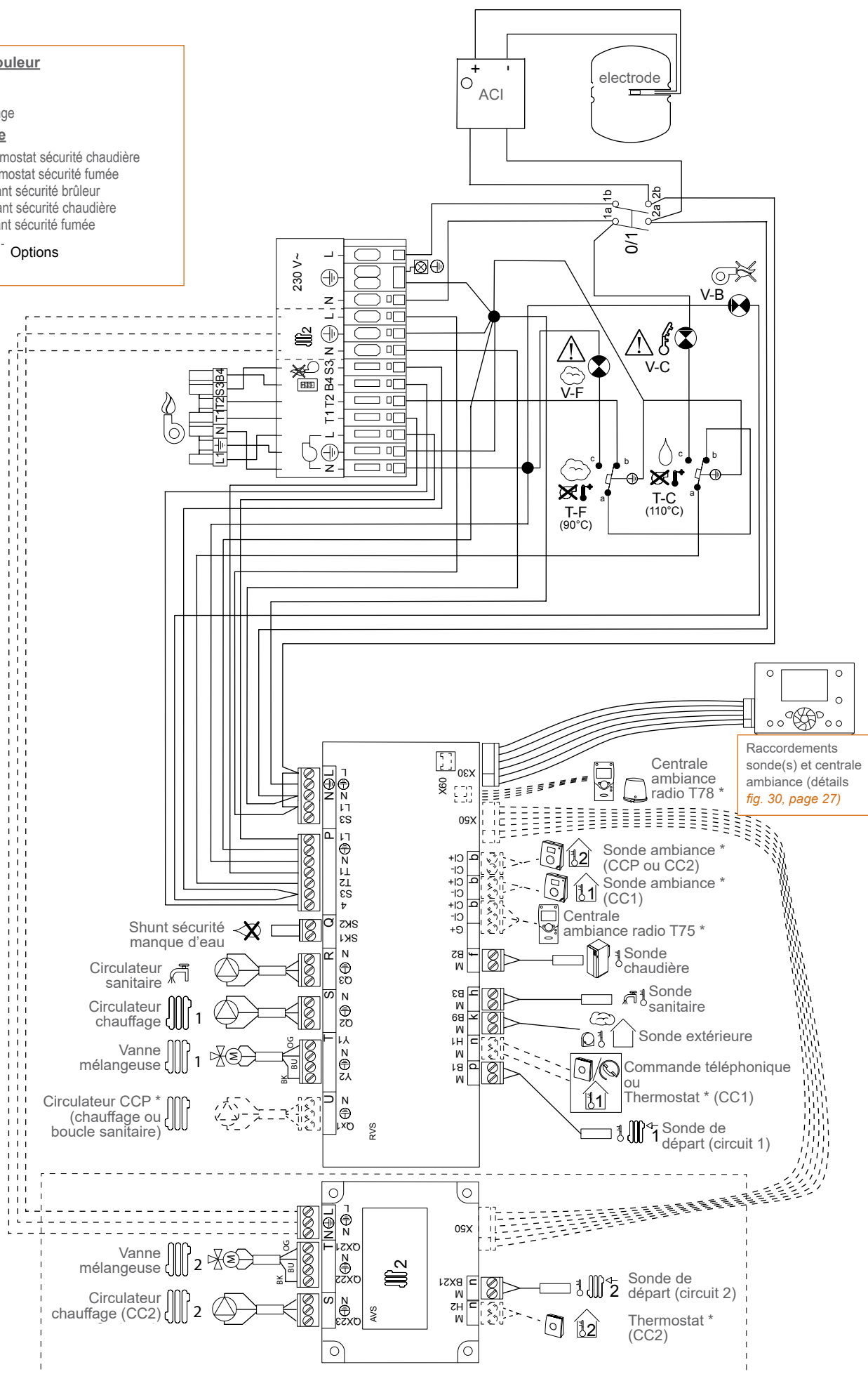
Code couleur

BK : Noir
BU : Bleu
OG : Orange

Légende

T-C : Thermostat sécurité chaudière
T-F : Thermostat sécurité fumée
V-B : Voyant sécurité brûleur
V-C : Voyant sécurité chaudière
V-F : Voyant sécurité fumée

* Options



Consignes à donner à l'utilisateur



- Expliquer à l'utilisateur le fonctionnement de son installation, en particulier les fonctions de la sonde d'ambiance et les programmes qui lui sont accessibles au niveau de l'interface utilisateur.
- Insister sur le fait qu'un plancher chauffant a une grande inertie et que par conséquent, les réglages doivent être progressifs.
- Expliquer également à l'utilisateur comment contrôler le remplissage du circuit de chauffage.

Fin de vie de l'appareil



Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé. En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de d'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

Date de la mise en service :

Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.



Cet appareil est conforme :

- à la directive rendement 92/42/CEE,
- à la directive basse tension 2014/35/UE,
- à la directive compatibilité électromagnétique 2014/30/UE,
- à la directive éco-conception 2009/125/CE,
- au règlement (UE) 2017/1369 établissant un cadre pour l'étiquetage énergétique,
- et au règlement (UE) 811/2013.

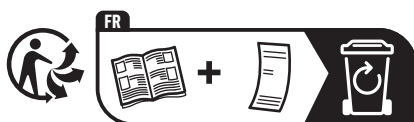


Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers. Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein. N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr